

CHICOUTIMI

**Nihil obstat :**

**Chicoutimi, le 3 février 1971,  
Raoul Lapointe, cens. dép.**

**Imprimatur :**

**Chicoutimi, le 3 février 1971,  
† Marius Paré, évêque de Chicoutimi.**

« Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur et de l'éditeur. »

© Copyright Ottawa 1971 par Les Editions Leméac Inc.

Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

1er trimestre 1971



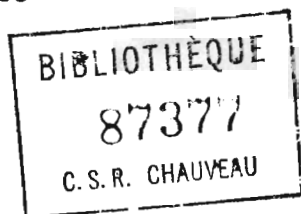
LORENZO ANGERS

# CHICOUTIMI

Poste de Traite

1676-1856

971  
+16  
A587c



Préface de  
Félix-Antoine Savard

COLLECTION HISTORIQUE



LES EDITIONS LEMEAC

Cet ouvrage a bénéficié d'une subvention  
du Ministère des Affaires Culturelles du Québec  
au titre de l'aide à la publication.

## LE VIEUX POSTE DE CHICOUTIMI

### PRÉFACE

*A tous ceux-là qui sont restés, d'esprit et de cœur, attachés au cher et beau Royaume du Saguenay, voici un livre qui causera le plus vif plaisir.*

*Mû par la vertu première de piété, soucieux de la vérité historique, l'Auteur — qui me fut un ami fidèle depuis les jours lointains du séminaire de Chicoutimi — a fait un bien noble et utile travail.*

*Il nous introduit dans un passé que nous ignorons ou méconnaissons, cependant qu'à bien des égards il demeure encore exemplaire.*

*On sort, en effet, de ce texte, plein d'admiration pour ces intrépides missionnaires, pour ces humbles pionniers qui, avec les pauvres moyens du temps, ont accompli une œuvre où éclatent l'amour du Christ et des âmes, le travail, le courage, l'endurance, toutes vertus qui ne cesseront jamais d'être les moteurs des entreprises humaines les plus belles et les plus durables. Pour plus cachées et moins bruyantes qu'elles soient, les tristes et sordides passions de cupidité, d'injustice, de jalousie, s'entrevoient cependant, ça et là, et nous ramènent à l'époque tourmentée et parfois tragique que nous vivons aujourd'hui.*

*J'ai fait quelques discrètes remarques à l'Auteur. En ce sens que le lecteur, son appétit aiguisé, voudrait en savoir davantage sur les hommes de cette époque, sur leurs mœurs, leurs travaux et même sur les détails pittoresques de leur vie. C'est, en effet, par tout cela que l'histoire peut se fixer, se cramponner, devrais-je dire, dans la mémoire, sous la tutelle de la grande Mnémosyne que les Anciens révéraient non seulement comme la mère des Muses, mais comme la gardienne des trésors spirituels de l'homme.*

*Je n'ai jamais aimé l'expression de Petite histoire. Elle comporte un jugement de valeur qui dénote un injuste et hautain mépris pour beaucoup d'humbles faits sans lesquels la prétendue grande histoire n'existerait ou ne s'expliquerait pas. Hésiode lui-même a parfaitement défini l'istoria comme une énumération complète des faits sur un sujet donné.*

*Je fais un vœu : celui que la jeunesse lise ce livre et s'imprègne de ce qu'il contient : l'ébauche d'une œuvre héroïque de civilisation française et chrétienne, l'exemple de ces grandes vertus cardinales qui ont été pratiquées dans les forêts primitives de notre pays, vertus qui, sous des modalités différentes, demeurent indispensables à l'homme et à la société d'aujourd'hui.*

*Mes félicitations fraternelles à l'Auteur qui nous réserve, je crois, des explications historiques qui contenteront notre sain appétit du passé.*

Félix-Antoine Savard, ptre

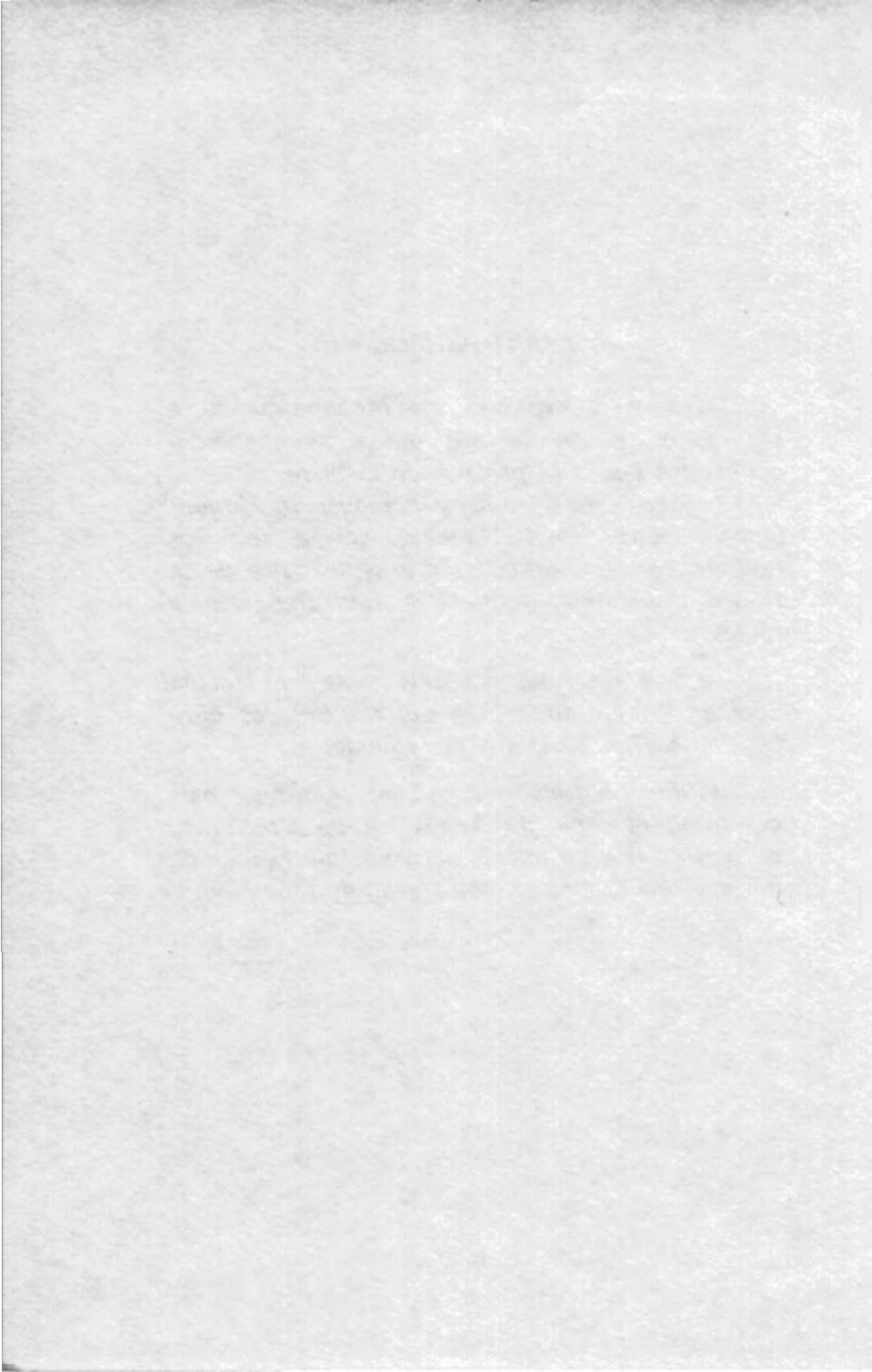
## AVANT-PROPOS

*Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Mgr Félix-Antoine Savard qui a si gentiment consenti à écrire la préface de ce livre.*

*Je veux aussi remercier monsieur l'arpenteur-géomètre, Paul Nadeau, qui a fait les recherches nécessaires et dressé la carte de la rivière Chicoutimi, route des fourrures depuis toujours.*

*Je dois aussi des remerciements à la Maison Ellefsen Photographe Ltée qui a fourni les photographies qui illustrent ce volume.*

*Je ne voudrais pas oublier non plus mes confrères et amis du Séminaire de Chicoutimi qui ont suivi avec intérêt et sympathie l'évolution de mes recherches et mon travail de rédaction.*



# I

## LES ORIGINES 1647-1720

Malgré la curiosité bien légitime de connaître les origines de notre passé saguenéen, de pousser toujours plus loin nos recherches historiques, il faut bien nous contenter des documents que nous possédons présentement. D'autres, bien sûr, prendront la relève et seront peut-être en mesure de remonter plus haut dans le passé. De bon cœur, nous leur souhaitons d'abondantes et intéressantes découvertes. D'ici-là, il nous semble utile aujourd'hui de révéler ce que nous savons déjà pour ajouter à la renommée de notre ville et pour le bénéfice de nos lecteurs. Tel est du moins le but que nous nous proposons, quand nous abordons les débuts de Chicoutimi.

### 1. *CHICOUTIMI AVANT CHICOUTIMI*

Vers le milieu du mois de juillet 1647, nous le savons par sa Relation, le père Jean De Quen a passé par Chicoutimi pour gagner le pays des Porcs-Epics (Lac Saint-Jean). Mais le Père ne donne aucune description du lieu, ni ne mentionne le nom de *Chicoutimi*.<sup>1</sup> Il est bien probable que d'autres Blancs sont venus à Chicoutimi avant lui, mais aucun texte connu ne permet de l'affirmer.

Chicoutimi est entré dans l'histoire en 1661. C'est cette année-là, en effet, que l'on trouve pour la première fois la mention de Chicoutimi dans la Relation des pères Gabriel Druillet et Claude Dablon. Ces deux missionnaires jésuites accompagnaient, en qualité d'aumôniers, l'expédition de Michel Leneuf de La Vallière, qui essayait de découvrir le passage pour aller à la Baie d'Hudson par la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean. « Nous partons, écrivent les Pères, de Tadoussac le 1er juin 1661, au nombre de 40 canots... Le sixième jour, nous arrivons de bonne heure à Chicoutimi, lieu remarquable pour être le terme d'une belle navigation et le commencement des portages. »<sup>2</sup>

Dix ans plus tard, le père Charles Albanel et ses compagnons, Paul Denis de Saint-Simon et Sébastien Provencher, qui entreprenaient leur fameux voyage à la Baie d'Hudson, débarquaient à Chicoutimi. « Nous partîmes de Tadoussac, écrit le Père dans sa Relation, le 22 août 1671, et ayant eu le vent contraire, nous fûmes quatre jours à Chicoutimi : nous y restâmes trois jours (du 26 au 29 août) ; les deux premiers furent employés à confesser et à communier, ce que tous firent avec une grande dévotion pour obtenir du ciel un heureux voyage ; le troisième, ils transportèrent sur leur dos nos canots et tout notre équipage pendant cinq quarts de lieues. »<sup>3</sup>

Le 23 octobre 1673, le navire du sieur Nicolas Juchereau de Saint-Denis quittait les Îlets de Jérémie pour s'engager dans la rivière Saguenay et la remonter jusqu'à Chicoutimi. On pouvait



remarquer à son bord le père François de Crespieul, Jacques Prevost, Charles Cadieux de Courville et surtout le sieur Charles Bazire, marchand de Québec, qui avait fait fortune dans le commerce des fourrures, comme agent principal de la Compagnie des Indes Occidentales. En faisant ce voyage, Charles Bazire voulait se rendre compte par lui-même des avantages qu'il y aurait à remplacer Tadoussac par Chicoutimi comme poste central du commerce des fourrures au pays des Montagnais. A leur arrivée, les passagers furent salués par les acclamations de deux cents indiens. La rencontre de ces nombreux chasseurs montagnais avec Charles Bazire fit sans doute avancer le projet de bâtir à Chicoutimi un poste de traite.

## 2. JEAN OUDIETTE

Après la suppression de la Compagnie des Indes Occidentales par le roi de France en 1674, Jean Oudiette, marchand de Paris, se fit concéder par la Cour le droit exclusif de faire le commerce des fourrures dans la Traite de Tadoussac pour une période de sept ans à partir du 1er juin 1675.<sup>4</sup>

Mais pour faire progresser son commerce dans la lointaine Nouvelle-France, Jean Oudiette fut obligé de former une compagnie avec, comme principal associé, Charles Bazire de Québec. Ce dernier avait d'ailleurs acquis beaucoup d'expérience au service de la Compagnie des Indes Occidentales. Il savait que la Traite de Tadoussac

était presque ruinée, parce que les Indiens ne se rendaient plus aux postes du Roi, mais préféraient, les uns, livrer leurs fourrures aux Anglais du côté de la Baie d'Hudson, les autres, aux contrebandiers qui se cachaient le long du fleuve Saint-Laurent, de Tadoussac jusqu'à Québec même. Il fallait donc aller rencontrer les Indiens le plus haut possible dans les terres par la rivière Saguenay jusqu'à Chicoutimi et même plus loin, si possible.

### 3. CHARLES BAZIRE FONDE CHICOUTIMI (1676)

Au début du mois de juin 1676, Nicolas Juchereau de Saint-Denis jetait l'ancre de son navire, *la Sainte-Catherine*, dans le Bassin de la rivière Chicoutimi. Il avait à son bord les artisans qui allaient travailler à la fondation de Chicoutimi. Nous les connaissons presque tous, parce que le père François de Crespieul nous a conservé leurs noms dans son Journal au Second Régistre de Tadoussac.<sup>5</sup>

Pour réaliser son projet, Charles Bazire chargea son beau-frère, Pierre Bécart de Grandville, de construire, à ses frais, « une chapelle de 30 pieds avec appartement pour le père et une petite sacristie, ainsi qu'une maison à usage de magasin. »<sup>6</sup> Il n'était pas question de bâtir une résidence pour le commis, parce que, d'après une note du père de Crespieul, « on avait bâti une maison à Cheg8timy en 1671. » (Second Régistre de Tadoussac, folio 59 verso.)

Dirigés par le maître-charpentier Jean Langlois, les ouvriers se mirent à l'œuvre pour préparer sur place le bois nécessaire. Jean Caron et Jean Grondin coupaient des arbres, tandis que les scieurs de long, Olivier Gagné et son frère Louis, les débitaient en planches, en poutres, et en madriers.

Le 24 juin 1676, les matériaux de construction étant à peu près terminés, Pierre Bécart de Grandville, accompagné de Jean Langlois, choisit, comme site du poste, la pointe rocheuse formée par la rive gauche de la rivière Chicoutimi et la rivière Saguenay. C'est à cet endroit que, depuis toujours, les voyageurs faisaient halte avant de s'engager dans les sept portages de la rivière Chicoutimi.

Au mois de septembre, les constructions étaient presque terminées : le magasin était prêt à recevoir les marchandises ; la chapelle était assez avancée pour faire l'admiration des Indiens. « Dès le six septembre, écrit le père de Crespieul, les Sauvages abordèrent de toutes parts à Chegstimy et en peu de jours composèrent 13 cabanes qui me donnèrent bien de la pratique à les instruire et à leur conférer les sacrements. Je ne sais pas lesquels furent le plus assidus à la prière et aux instructions, soit les Montagnais, Algonkins, Esquimeux, Stabitibeux, Papinachois, soit Mistassins qui, pour la première fois, étaient descendus dans ce lieu. Ils furent ravis de voir notre église si avancée et si bien ornée, n'ayant jamais vu jusqu'alors de chapelle. » <sup>7</sup>

Le sieur Charles Bazire avait vu juste en choisissant Chicoutimi comme poste central, puisqu'au printemps de 1677, au témoignage du père de Crespieul, plus de 400 chasseurs y vinrent pour échanger leurs pelleteries.<sup>8</sup> Ainsi Chicoutimi entra définitivement dans l'Histoire.

Malheureusement, celui qu'on devrait reconnaître comme le vrai fondateur de Chicoutimi, le sieur Charles Bazire, ne devait pas voir progresser son établissement, puisqu'il décédait à Québec, le 13 décembre 1677.

Pour remplacer son procureur et associé en Nouvelle-France, Jean Oudiette engagea Josias Boisseau de Paris, qui arriva à Québec avec son épouse au milieu de l'été 1678. Tout de suite, il s'intéressa au poste de Chicoutimi. Le père de Crespieul nous en fournit la preuve en inscrivant dans son journal la longue liste de bienfaits accordés par Josias Boisseau et son épouse au missionnaire, au commis, aux engagés et même aux Indiens.<sup>9</sup>

#### 4. *IMPORTANCE DE CHICOUTIMI*

Dès la première année de son opération, le poste de Chicoutimi prouva son importance. Plus de 400 chasseurs indiens en juin 1677!... A cette époque, les Montagnais étaient relativement nombreux. Les Iroquois, les épidémies et les abus de l'eau-de-vie ne les avaient pas encore décimés.

Au cours des dix premières années, le commerce des fourrures progressa au point de pas-

ser, comme l'affirme un mémoire de la Compagnie du Nord, pour « le poste qui produit à lui seul le plus de pelleteries que tout le Canada ensemble. »<sup>10</sup> Ce succès était dû principalement au sieur Pierre Bécart de Grandville. C'est lui qui achetait à Québec les marchandises qu'il faisait transporter à Chicoutimi pour le troc des fourrures. Quelles étaient les marchandises nécessaires aux Indiens pour leur chasse et pour la subsistance de leurs familles ? Il leur fallait des munitions : fusils, poudre, pierre à fusil, balles, etc. En outre, ils avaient besoin de farine, de pois, de blé d'Inde, de lard salé, de graisse, de thé, etc. Et si la chasse était bonne, ils demandaient au commis du magasin, du tabac, des pipes de plâtre, du fil à fabriquer des rets et surtout de l'eau-de-vie.

Pour le transport de ces marchandises, Pierre Bécart de Grandville louait un bateau à voiles, *la Sainte-Catherine*, qui appartenait à Nicolas Juchereau de Saint-Denis, seigneur de Beauport. Ce dernier s'engageait, par contrat devant notaire, à faire trois voyages par année de Québec à Chicoutimi : le premier, dès l'ouverture de la navigation, le deuxième, vers la fin de juillet et le troisième, huit jours après l'arrivée du second à Québec. Il s'engageait à transporter non seulement les effets et les pelleteries, mais aussi les commis, les missionnaires et les employés de la Compagnie. Il était entendu que le propriétaire du bateau et les membres de l'équipage devaient éviter de vendre ou d'acheter quoi que ce soit au cours de leurs voyages, en somme ils devaient

éviter de faire aucune traite. Pour ces trois voyages, Nicolas Juchereau de Saint-Denis acceptait en paiement la somme de mille livres tournois.

## 5. DENIS RIVERIN

Le sieur Denis Riverin arriva en Nouvelle-France au mois de septembre 1675, en même temps que l'intendant Duchesneau dont il était le secrétaire.

Profitant de son voyage en France en 1682, Denis Riverin obtint de Jean Oudiette la sous-ferme de la Traite de Tadoussac pour la somme de 10,000 livres par année. Cette transaction déplut fort aux habitants du Canada et particulièrement à Charles Aubert de La Chesnaye. Sous prétexte de favoriser la colonisation des terres de la rive nord du Saint-Laurent, La Chesnaye établit clandestinement plusieurs postes de commerce de Tadoussac à Sept-Iles.

Cependant, le poste de Chicoutimi continuait ses opérations avec profit, le sieur de La Chesnaye n'osant pas s'aventurer très loin à l'intérieur des terres. Mais Denis Riverin se voyait quand même presque menacé de ruine, tant la lutte des contrebandiers était vive. Le 15 décembre 1683, il adressa un long mémoire au ministre Colbert afin de le mettre au courant de ce qu'on faisait pour détruire la Traite de Tadoussac et des moyens à prendre pour la conserver au Domaine du Roi.<sup>11</sup>

En 1685, Denis Riverin abandonnait la partie, et la Campagnie du Nord prenait la sous-ferme de la Traite de Tadoussac jusqu'en 1698.

## 6. LE PETIT « SOLEIL » DE CHICOUTIMI

Qu'il me soit permis d'interrompre ici la liste des traitants de Chicoutimi, pour citer un fait étrange qui prouve l'importance de certaines traditions en histoire. Vous verrez comment « un petit soleil » peut luire longtemps et pour bien du monde à la fois.

Le père François de Crespieul écrit dans son Journal la note suivante pour l'année 1692 : « La Rév. Mère St-Ignace, supérieure des Hospitalières, (a fait don) d'une relique notable de la B. Mère Catherine de St-Augustin, dans une petite niche, envoyée par Msr du Linot ; *un soleil* et un ciboire en cuivre doré et le pied. Item un crucifix de cuivre doré. Item un encensoir et une navette, *le tout laissé à Cheg8timy.* » <sup>12</sup>

Un « soleil », dans la langue du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est « un cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à recevoir le Saint Sacrement. » (cf. dictionnaire PETIT LITTRÉ.) Autrement dit, c'est un ostensor.

Comme par miracle, ce « soleil » existe encore aujourd'hui. Il fait partie du trésor de l'évêché de Chicoutimi. Voici son histoire. Après avoir servi au culte pendant plus d'un siècle et demi à la chapelle de Chicoutimi, il fut apporté à la



chapelle de Métabetchouan pour servir à l'exposition du Saint Sacrement jusqu'en 1888. Le chanoine F.-X. Frenette, procureur de l'évêché de Chicoutimi, raconte dans son livre *Notices biographiques*, comment il a pu obtenir cette précieuse relique : « Vers 1888, écrit-il, lorsqu'on fit disparaître la chapelle du poste de Saint-Charles de Métabetchouan, cet ostensor fut transporté à l'église de Saint-Jérôme.

« En 1894, M. l'abbé Didyme Tremblay, ancien vicaire de cette paroisse, fut nommé premier curé de Saint-Cyrille de Normandin. Avant son départ, M. l'abbé Jean-Baptiste Vallée, alors curé de Saint-Jérôme, lui fit cadeau de l'ostensor en question pour sa nouvelle mission de Normandin. »

« Quelques années plus tard, M.D. Tremblay, s'étant procuré un nouvel ostensor pour sa paroisse, m'offrit cette vieille relique pour d'autres missions. Mais en examinant ce morceau, je constatai bien vite que j'avais mis la main sur quelque relique du passé. Je demandai alors à M. le curé de Normandin d'où provenait cet ostensor. Après avoir connu son histoire, je le gardai bien précieusement pour le trésor de l'évêché. »<sup>13</sup>

Marius Barbeau dans son livre : *Trésor des Anciens Jésuites*, après avoir étudié le petit ostensor au point de vue artistique, en donne la description suivante : « Cet ouvrage archaïque et délicat est orné de pierres bleues et vinées, enchâssées entre les rayons droits entourant la lunule, qui alternent avec des flamboyants. La



lunule est délicatement ornée de feuilles d'olives et de petits fruits (?). Le « soleil » est monté sur une courte tige qui est décoré de feuilles d'acanthé. Autrefois une tige et un pied, maintenant perdus, servaient de base à tour de rôle, par économie, au calice et au « soleil ». Marques de poinçons : Grande fleur de lis, sur la croix ; plus haut un grand S couronné et une petite couronne ; marques françaises de l'ancien régime. »<sup>14</sup>

Mais revenons maintenant à notre propos antérieur.

## 7. FRANÇOIS CHAVIGNY DE LA CHEVROTIÈRE

En 1685, la Compagnie du Nord obtenait la sous-ferme de la Traite de Tadoussac qu'elle devait exploiter jusqu'en 1698. Pour gérer le poste de Chicoutimi, les directeurs de la Compagnie choisirent un homme remarquable, bien connu en Nouvelle-France, François Chavigny de La Chevrotière. Durant sa jeunesse, il avait accompagné le sieur Daumont de Saint-Lusson dans une expédition où il avait pris possession de l'Ouest canadien dès 1671.

Cinq ans plus tard, le sieur de La Chevrotière s'engageait dans le corps expéditionnaire de 70 canadiens commandés par Pierre Chevalier de Troye pour chasser les Anglais de la Baie d'Hudson. Le 20 octobre 1689, François de La Chevrotière était de retour à Québec. Il apportait aux associés de la Compagnie du Nord des lettres envoyées par le commandant Pierre Le Moine

d'Iberville pour les mettre au courant de ce qui se passait là-bas.

Le 22 mai 1690, on trouve François de La Chevrotière au poste de Chicoutimi où il assiste comme témoin à un mariage célébré par le père François de Crespieul. Au cours des onze années qu'il a passées comme commis au poste de Chicoutimi, il s'est toujours montré généreux et serviable envers les missionnaires et les Indiens malades. Les nombreux bienfaits inscrits à son sujet par le père de Crespieul dans son Journal, en témoignent.<sup>16</sup>

#### 8. PREMIÈRE FAMILLE FRANÇAISE À CHICOUTIMI

Le 20 avril 1699, François de La Chevrotière épousait en secondes noces demoiselle Geneviève Guyon Desprets, de Beauport. Exactement un mois après son mariage, elle était marraine de deux petits Indiens baptisés dans la chapelle de Chicoutimi par le père François de Crespieul. Elle a passé au moins deux ans avec son mari au Poste, puisqu'elle figure encore comme marraine au Régistre, le 21 juin 1701. Ce fut bien là la plus ancienne famille canadienne française de Chicoutimi.

#### 9. ASSOCIATION RIVERIN-HAZEUR

En l'année 1701, Denis Riverin et François Hazeur, seigneur de La Malbaie, formaient une association pour exploiter le commerce des four-

tures au pays des Montagnais. « Par un bail passé devant Chamballon, notaire à Québec, la Traite de Tadoussac leur était accordée à partir du 1er octobre 1701 jusqu'au 1er octobre 1709, pour la somme de 12,000 livres par année. » <sup>17</sup>

D'après ce même contrat, les deux associés s'engageaient à prendre soin des missionnaires et à réparer le presbytère et l'église de Chicoutimi.

Cependant, Denis Riverin était passé en France pour « remplacer Martin de Lino et pour essayer de bien définir les difficultés de la Compagnie de la Colonie du Canada avant d'en proposer la solution. » <sup>18</sup>

François Hazeur fut obligé alors d'administrer seul, pendant l'absence de Riverin, les affaires de la société dans les postes du Roi, en particulier dans le poste de Chicoutimi. Au témoignage du père François de Crespieul, il fut un zélé et généreux administrateur. « Il a fourni, écrit-il, quantité de vivres de toutes sortes, en particulier demy baril de pois et de galettes, etc... Cette année (1702), ajoute le Père, on n'a pas traité d'eau-de-vie, par ordre de Msr Hazeur, ce qui a fait grand bien à la mission. » <sup>19</sup> En outre, il engagea le maître-charpentier Robert Drouard pour restaurer le presbytère et l'église, en particulier le clocher qui menaçait de s'écrouler. Quand les ouvriers Guillaume Côté, Paul Quartier et Nicolas Baillargeon, sous la conduite de Robert Drouard, eurent terminé ces travaux, ils commencèrent la construction d'un nouveau magasin. Comme le commerce ne cessait d'aug-

menter au poste de Chicoutimi, le vieux magasin de 1676 était devenu insuffisant.

Cette construction nouvelle avait 26 pieds de longueur par 21 pieds de largeur. Elle était bâtie pièce sur pièce avec un toit recouvert de planches et de bardeaux. L'intérieur était divisé en trois appartements éclairés par quatre fenêtres. On y ajouta une grande armoire vitrée pour recevoir les marchandises, et un comptoir convenable à cette sorte de magasin.<sup>20</sup>

#### 10. *MORT DU PÈRE FRANÇOIS DE CRESPIEUL*

L'année 1702 fut marquée par un deuil affligeant pour le Poste de Chicoutimi.

Malade, épuisé par ses trente années de pénible apostolat au pays des Montagnais, le père François de Crespieul fut rappelé à Québec par son supérieur, le Révérend père Martin Bouvart. Il signe son dernier et 452<sup>ième</sup> acte de baptême, le 25 juillet 1702, à Chicoutimi.

Cette année-là, au cours du mois de novembre, se déclara à Québec une épidémie appelée la grande picote de 1702. Malgré son pauvre état de santé, le père François de Crespieul dépensa ses dernières énergies auprès des malades. Il semble alors avoir contracté la picote et il mourut dans les derniers jours de décembre 1702. Quoiqu'il en soit, voici comment l'annaliste des Ursulines de Québec rapporte son décès : « Les Révérends pères Jésuites ont perdu le Révérend père de Crespieul, ancien missionnaire de Tadoussac, lequel est mort de la fatigue qu'il a pri-

se dans la visite des malades et de compassion de la misère publique où il ne voyait point de remèdes, toute la ville n'étant qu'un hopital général. » <sup>21</sup>

Ainsi disparut un zélé missionnaire qui s'était dépensé sans compter, pendant trente ans, au service des Montagnais et des Blancs du Saguenay.

### 11. PÉRIODE DE DÉCADENCE (1703-1720)

Après le départ du père de Crespieul, surtout après sa mort, les Indiens commencèrent à désertier le poste de Chicoutimi. Le père Louis André, s.j., chargé de la mission de 1703 à 1709 ne put faire plus qu'une seule visite chaque année, au mois de juin ou de juillet.

Bien que le commerce des fourrures végétât dans les postes du Roi, le sieur Denis Riverin, le 1er octobre 1710, prenait quand même la sous-traitte de Tadoussac, pour une période de quatre ans, jusqu'au 1er octobre 1714. Mais cette fois, il était bien décidé à faire fortune en prenant tous les moyens, bons ou mauvais.

Pour atteindre son but, au témoignage du sieur Etienne Cugnet : « Denis Riverin fit passer dans les terres du Domaine du Roi quantité de sauvages Hurons, Abenakis, et Mickmacs, qui, par leurs chasses forcées, y ont totalement détruit l'espèce des orignaux. »

.....  
« Mais la destruction totale des orignaux n'a pas été le seul dommage que le sieur Riverin a

causé ; il allait lui-même dans tous les postes deux fois l'année. A chaque voyage, il ne traitait presque uniquement en eau-de-vie et buvait lui-même avec les sauvages pour les accoutumer mieux à la passion qu'ils ont assez naturellement pour cette liqueur ; par là, il a fait périr une grande partie des sauvages du Domaine qui, dénués de leurs besoins pour l'hivernement, parce qu'ils avaient consommé toutes leurs pelleteries en boisson, sont morts de faim et de misère, faute de munitions. Le sieur Riverin a gagné 50,000 écus dans les trois années de son bail, mais il y est parvenu en ruinant le fond, du Domaine qui ne pourra être rétabli jusqu'à revenir aux anciens prix de ferme. » <sup>22</sup>

En dépit de ses abus, le sieur Denis Riverin parvenait encore une fois, le 30 août 1714, à se faire attribuer la sous-ferme de Tadoussac par l'intendant Bégon, pour une période de quatre ans, à partir du 1er octobre 1714. Mais il ne put bénéficier complètement de cette extraordinaire faveur de l'Intendant, puisque Denis Riverin mourut au cours d'un voyage en France, au mois de novembre 1717. <sup>23</sup>

## 12. *MISSION ABANDONNÉE*

Après la dernière mission du père Louis André au mois de juin 1709, jusqu'à l'arrivée du père Pierre Laure s.j. en 1720, la mission Saint-François-Xavier de Chicoutimi, si prospère au temps du père François de Crespieul, fut presque abandonnée. Il faut quand même signaler le passa-

ge du frère Gelase Delestage, missionnaire récollet. Il fit, au cours de sa visite à Chicoutimi, au mois de juin 1716, 19 baptêmes et célébra 9 mariages dans la vieille chapelle.

Après avoir essayé de déchiffrer la page du Régistre où le bon Récollet avait rédigé ses actes négligemment, en caractères à peu près illisibles, le père Pierre Laure, s.j. ne put s'empêcher d'écrire au bas de la page, en latin, cette remarque assez malicieuse : « Combien fut mal rédigé le texte du Révérend père Gelase Delestage, contre toutes les lois de la grammaire et surtout de l'orthographe. » Puis, comme s'il voulait citer le pauvre Récollet devant le tribunal de l'Histoire, le père Laure ajoute, en déformant un vers de l'Art Poétique d'Horace :

«Diu sub iudice lis fuerit »

qu'on peut traduire :

« Son procès sera longtemps devant le juge » <sup>24</sup>

Ainsi prend fin la période des origines de Chicoutimi comme poste de Traite. Après des débuts hésitants, ce fut bientôt un essor considérable, suivi rapidement d'une décadence progressive qui affecta à la fois la vie commerciale et la vie religieuse. Si nous voulions pousser plus loin notre enquête, il nous faudrait alors relire l'Histoire de la Nouvelle-France au début du XVIIIe siècle, qualifiée par Lionel Groulx de « cheminement dans la paix. » Tel n'est pas notre propos.



## NOTES

1. *Relation de la Nouvelle-France, en l'année 1647, pages 64, 65.* Edition Augustin Côté 1855, Québec.
2. *Relation Année 1661, page 13.* Même édition.
3. *Relations, Thwaites, Vol. 56.*
4. *Rapport sur les Archives Canadiennes, année 1899, Supplément page 57.*
5. *Second Registre de Tadoussac, Archives de la S.H.S., Document 29, page 102.*
6. *Second Registre de Tadoussac, folio 59, verso.*
7. *Journal du père François de Crespieul, Relations, Thwaites, vol. 60, page 244.*
8. *Relations, Thwaites, Vol. 60, page 245.*
9. *Second Registre de Tadoussac, page 106.*
10. *Mémoire de la Compagnie du Nord, Arch. des Col. C"A, Vol. 7, p. 274.*
11. *Archives de la S.H.S. Document 27.*
12. *Second Registre de Tadoussac, page 96.*
13. *Chanoine Frenette, Notices Biographiques et Notes Historiques sur le diocèse de Chicoutimi, 1945, page 14.*
14. *Marius Barbeau, Trésor des Anciens Jésuites, Musée National du Canada, Ottawa, 1957.*
15. *Frégault, Iberville le Conquérant, page 121.*
16. *Second Registre de Tadoussac, page 96 et suivantes.*
17. *In The Privy Council, Vol. VII, page 3121.*
18. *Frégault, Le XVIIIe Siècle Canadien. Etudes, page 254.*
19. *Miscellaneorum Liber, page 107 B.*
20. *Inventaire des Postes du Roy fait en 1786 par Ed. Harrisson.*
21. *Annales Manuscrites du Monastère des Ursulines de Québec, Vol. VII, p. 480.*
22. *Mémoire du Sieur Etienne Cugnet, Arch. des Col. Paris Série C"A, Vol. 121, partie 2.*
23. *Mémoire de Hocquart 1733, Cité par The Privy Coucil Vol. VII, p. 2736.*
24. *Miscellaneorum Liber, folio 19 recto.*



## II

### LE PÈRE PIERRE LAURE

1720-1740

La seconde période de l'histoire du poste de Chicoutimi est dominée par un homme extraordinaire, le père Pierre Laure, s.j. Le présent chapitre permettra de mesurer toutes ses activités qui couvrent les domaines les plus divers, de l'apostolat jusqu'à la peinture. Il résume à lui seul, semble-t-il, les traits dominants de cette vingtaine d'années.

#### 1. *LES DÉBUTS*

Né à Orléans, en France, le 17 septembre 1688, Pierre Laure entre au noviciat des Jésuites, le 29 octobre 1707. Il arrive au Canada le 29 octobre 1711, avant d'avoir reçu le sacerdoce. Au Collège des Jésuites de Québec, pendant plusieurs années, il est professeur d'humanités et de rhétorique. Comme, déjà à cette époque, le Collège des Jésuites possède un nombre considérable de volumes, on nomme le scolastique Pierre Laure premier bibliothécaire de l'institution. En même temps qu'il occupe cet emploi, il étudie la théologie et, dans ses loisirs, la langue algonquine. Le 23 juin 1719, Pierre Laure est ordonné

prêtre par Mgr de Saint-Vallier à l'Hôpital-Général. Enfin, en 1720, il est chargé par ses supérieurs de rétablir la mission de Chicoutimi, abandonnée depuis 20 ans, faute de missionnaires.<sup>1</sup>

De leur côté, les adjudicataires de la Ferme du Domaine d'Occident, représentés par le sieur François-Etienne Cugnet, demandèrent aux pères de la Compagnie de Jésus de nommer un missionnaire résident au poste de Chicoutimi.

Voici, d'après le contrat passé à Québec le 15 mai 1720, entre le père Pierre de La Chasse, supérieur, et François-Etienne Cugnet, « fondé en procuration », les principales conventions qui liaient les deux parties.

D'autre part, la Compagnie des Fermes d'Occident reconnaissait la « nécessité d'établir dans le poste de Chicoutimi une mission durable et sédentaire, tant pour la conversion des Sauvages, que pour l'administration des sacrements aux Français, commis et engagés. »

Au nom de la Compagnie, le sieur François-Etienne Cugnet s'engageait à payer chaque année, à partir du 1er juin 1720, « la somme de 600 livres pour la nourriture, l'entretien et les besoins du missionnaire. Dans le lieu de sa résidence ordinaire, il sera fourni au missionnaire une maison convenable avec un poêle et une cheminée, de plus un luminaire de 20 livres de cire, 12 pots de vin pour la messe. Les engagés du poste seront tenus de fournir le bois de chauffage nécessaire à l'hivernement. »

« Dans les voyages qu'il jugera nécessaires pour l'exercice de son ministère, le missionnaire

sera conduit gratuitement dans les canots et la barque des fermiers. »

« D'autre part, le révérend père missionnaire ne pourra recevoir aucun présent que les pelleteries données par les Sauvages pour l'entretien et l'embellissement de la chapelle. Ces pelleteries devront être remises au commis du poste pour être évaluées au prix qu'elles sont vendues à Québec. »

De plus, « le missionnaire ne pourra former aucun nouvel établissement dans l'étendue du Domaine du Roi, ni rassembler les Sauvages dans des villages stables pour y demeurer et cultiver aucunes terres en blé d'Inde, ni autres grains, ces sortes d'établissements étant d'une très dangereuse conséquence pour les traites. »<sup>2</sup>

Quinze jours après la signature de ce contrat, le père Pierre Laure partait pour Chicoutimi. Dans sa Relation de 1730, il rapporte ainsi les circonstances de son arrivée à Chicoutimi. « Depuis 20 ans, à bien dire, on n'y avait point vu de missionnaire ; à la fin on en demanda un. Comme il n'y avait alors que moi de désœuvré au Collège, ce fut sur moi que le sort tomba. Le R.P. de La Chasse, pour lors supérieur de nos missions, me fit partir le 1er de juin 1720 pour Cheg8timy. » . . .

« Sortant de notre cher et paisible Collège, j'arrive ici. La joie éclata par plusieurs décharges de fusils. Ces réjouissances me furent de bon augure. Mais après avoir pris possession d'une vieille chapelle toute délâbrée, le premier

spectacle qui parut à mes yeux fut des Sauvages ivres à l'excès... »<sup>3</sup>

## 2. LE BÂTISSEUR

La principale préoccupation du père Pierre Laure en arrivant à Chicoutimi fut de se loger. Non seulement la vieille église du père François de Crespieul était « toute délabrée », mais aussi son petit presbytère, abandonné depuis 20 ans, était lui aussi en ruines et inhabitable. Le jeune missionnaire fut obligé, pendant plusieurs mois, de demander l'hospitalité au commis du poste, Louis Chatellereaux, et à son épouse, Marie-Anne Gagnon. Cependant, à l'automne 1720, « ma maison, note le père, dans son Régistre, y fut bâtie par Chatellereaux, commis au dit poste, sur le petit coteau à cause de la proximité de la vieille église et pour la commodité des Français. »<sup>4</sup>

Le jeune missionnaire passa donc son premier hiver dans cette maison, bien qu'elle ne fût pas encore achevée. Puis il quitta Chicoutimi pour une période de trois ans, afin d'aller fonder une nouvelle mission aux Islets de Jérémie, sur les bords du Saint-Laurent, au pays des Papinachois.

A son retour au poste de Chicoutimi, à l'été de 1725, le père Laure note dans son Régistre : « Ma maison de Chek8timy, qui avait jusqu'alors été couverte que d'écorces sur de méchantes planches, fut rétablie et couverte en bardeaux par le sieur Montendre, Joseph Amelin et Louis Fortin, pour lors engagés à Chek8timy. »<sup>5</sup>

Il faut croire que le père Laure n'aimait pas beaucoup habiter cette maison, puisque le 20 avril 1728, il entreprend la construction d'une autre maison qui devait lui servir de presbytère. Mais cette fois, il rencontra une vive opposition de la part de plusieurs Français du poste qui semblent l'avoir traité assez durement, si on en juge par les remarques suivantes que le Père prend soin, peut-être par charité, de rédiger en latin : « Après la mort du maître-charpentier Bertrand Bellaire, malgré Minerve, malgré l'hostilité de la veuve Jean Racet, de son jeune frère Vital Caron, armurier, malgré la malveillance de Jean-Baptiste Amelin et de Jean-Baptiste Dorval, que je me suis vu forcé de réprimander à cause de leur opposition et leurs sarcasmes, j'ai commencé quand même à bâtir notre maison, le 20 avril 1728, avec seulement l'aide de l'excellent jeune homme Pierre Montauban.

« Les jeunes La8chin8, Matatach, Pik8ar8ich avec d'autres de nos Sauvages, surtout Charles Peltier, ont achevé ma maison à l'extérieur, vers la fin d'octobre de cette année. J'ai fait tout seul de mes propres mains l'intérieur en travaillant jour et nuit. Fasse le ciel que mes successeurs prient pour moi et aient une vie plus tranquille. Amen. »

Deux inventaires des Postes du Roi, l'un d'Edouard Harrison, en 1786, l'autre du notaire royal Jacques Pinguet de Vaucour, en 1733, fournissent plusieurs détails qui permettent d'imaginer, avec assez d'exactitude, ce que fut le presbytère du père Laure. D'après Harrisson, il me-

surait 26 pieds de longueur par 18 pieds de largeur et 9 pieds de hauteur, du plancher au plafond. Ses fondations étaient de pierres et de mortier, soulevées en dehors du sol. La charpente était de bois équarri, pièces sur pièces ; le toit, en planches couvertes de bardeaux. La maison était divisée en deux pièces complètement lambrissées de lattes et de plâtre. Une des pièces contenait une bonne cheminée de pierres et de mortier. Les deux appartements étaient éclairés par trois fenêtres de vingt vitres chacune et par deux autres de seize vitres chacune.<sup>7</sup>

De son côté, le notaire Pinguet, dans son inventaire, nous apprend que le père Laure disposait dans son presbytère : « d'un poêle de tôle avec son tuyau, d'une chaudière de service pesant huit livres, d'une crémaillère de fer, d'une pelle à feu, d'un réchaud de service avec son accompagnement pour l'autel ; enfin d'une petite marmite de fer. »<sup>8</sup>

De l'avis du père Pierre Laure et de tous les gens du poste de Chicoutimi, la vieille chapelle du père François de Crespieul était trop délabrée pour songer à la réparer. Il fallait en bâtir une autre.

C'est pourquoi, « le 24 septembre 1725, écrit le père Laure, j'allai sur le Coteau du Portage avec le sieur Jean-François Montendre, commis au dit poste et entrepreneur, Jean Belaire, maître-charpentier, Jean Pilotte, les deux Dorvals et Jean-Baptiste Amelin, où je donnai le premier

coup de hache pour la nouvelle église, qui se trouva levée le 28 septembre 1725. »<sup>9</sup>

Les dimensions et bien d'autres détails de cette deuxième chapelle de Chicoutimi nous sont connus, grâce à l'inventaire d'Edouard Harrison en 1786. Ainsi nous savons que la longueur était de 31 pieds et 6 pouces, la largeur, de 21 pieds et la hauteur, de 11 pieds et 6 pouces. La charpente était de bois équarri de pièces sur pièces ; le toit, recouvert de planches et de bardeaux. Cette chapelle était surmontée d'un beau clocher terminé par une croix de fer portant un coq de fer-blanc bien travaillé. L'inventaire de Harrison nous apprend encore que l'intérieur de l'église était lambrissée de lattes et de plâtre, que le plafond était en forme de voûte, qu'on avait construit un jubé à la largeur de l'église avec un escalier pour y monter. L'autel était de pierre et de bois peint, le retable, doré et peint ainsi que la voûte. Un grand tableau était suspendu au-dessus de l'autel.<sup>10a</sup>

Si on se rapporte maintenant à l'inventaire dressé par le notaire Jacques Pinguet lui-même, à Chicoutimi en 1733, on obtient encore d'autres intéressants détails. L'énumération de cet inventaire commence ainsi : « Une église neuve de pièces sur pièces en cèdre blanc, couverte en bardeaux, avec un retable peint et une sacristie derrière ; le clocher avec deux cloches de fonte, une moyenne et une petite, surmonté d'une croix et d'un coq de fer-blanc. »<sup>10b</sup>

Et l'inventaire continue : « un calice d'argent avec la patenne dorée en dedans, un ciboire d'ar-



gent surmonté d'une croix dorée, deux tableaux de St-François-Xavier mourant, l'un neuf en cadre sur l'autel, l'autre dans la voûte, un missel neuf etc...<sup>11</sup>

Pour compléter, ajoutons ce qu'écrivit le père Laure sur son église : « Le beau tabernacle et les deux ornements vert et violet, blanc et rouge ont été apportés à Chek8timy le 4 juillet 1726. »

« Après avoir peint le retable et la voûte, etc., j'ay célébré la première messe dans la nouvelle église le jour de l'Assomption de 1726. Le bonhomme Peltier s'y est confessé le premier et J.B. Amelin y a communié le premier. »

« La croix du clocher nouveau a été saluée de 33 martres par tous les Sauvages charmés du coq. »

« L'église nouvelle parachevée et le S.S. dans le tabernacle, le 28 de septembre 1726. »

« J'ay tout peint et décoré de mes mains, travaillant sans relâche pendant sept mois pour la gloire de Dieu et de saint François-Xavier et du bienheureux François Régis. »<sup>12</sup>

### 3. LE LINGUISTE

Sans parler du français que le Père Pierre Laure écrivait comme les bons auteurs de son siècle, il maîtrisait la langue latine d'une manière étonnante. Quand on entreprend de traduire les nombreux passages en latin qu'il multiplie dans ses ouvrages, on les croirait écrits par un Cicéron.



Mais c'est surtout dans ses écrits en langues indiennes que le père Laure se montre excellent linguiste. Pendant ses études théologiques au Collège des Jésuites à Québec, se préparant à devenir missionnaire, il se met résolument à l'étude de la langue algonquine. Les Archives du Séminaire de Québec possèdent un beau manuscrit de prières et de pastorale, écrit de sa main en algonquin. C'est un ouvrage de 386 pages.<sup>13</sup>

Mais une fois en charge de la mission de Tadoussac, il se rendit compte que ses connaissances ne lui permettaient pas de communiquer avec les Montagnais qui parlaient une langue différente.

Dans sa Relation de 1730, on lit le passage suivant : « Mon unique chagrin était de ne pouvoir pas me faire entendre aisément dans cette terre étrangère. La langue purement algonquine ne me servait presque de rien ici. Le parti donc que je choisis fut de prendre pour m'instruire une bonne sauvagesse anciennement chrétienne, cette Marie (8tchi8anich, femme de Nicolas Peltier) dont j'ai déjà eu l'occasion de parler ailleurs à V.R. En maître, elle conduisit mes études et dès le premier mot qu'elle entendit prononcer, c'en est fait, dit-elle aux autres, notre père a parlé notre langue, je ne lui parlerai plus en français. Malgré mes instances, elle garda sa parole, et à force de faire deviner, elle mit son écolier en état de prescher à Noël le mystère sans papier. »<sup>14</sup>

A l'occasion de la mort de Marie 8tchi8anich, le 7 juillet 1728, dans son acte de sépulture, le père Laure lui décerne cet éloge, dans un latin ma-

gnifique : « C'est elle qui m'a enseigné la langue montagnaise et m'a beaucoup aidé dans la rédaction de mes livres de prières, de ma grammaire et de mon dictionnaire. »<sup>15</sup>

Deux livres de prières en langue montagnaise, signés du Père Laure, ont été conservés jusqu'à nos jours.

L'un appartient aux Archives de l'Archevêché de Québec. L'autre, un livre de 127 pages écrit en 1728, contient des prières, des hymnes, des cantiques et un catéchisme préparatoire à la pénitence. Il est conservé aux Archives du Scolasticat des Oblats, à Ottawa. C'est un très beau manuscrit aux pages encadrées à l'encre rouge, avec de grandes lettres et des enluminures qui font penser à un livre d'heures du Moyen Age.

C'est un ouvrage considérable de 865 pages, que le père Laure date de Chicoutimi — 1726 — et qu'il intitule : APPARAT FRANÇAIS ET MONTAGNAIS. Le manuscrit original semble perdu. Mais, fort heureusement, un certain Charles Deblois, qui aurait été commis au poste de Tadoussac, en a fait une très belle copie d'après l'original même, en 1823. Cette copie est aujourd'hui la propriété des Archives du Scolasticat des Oblats à Ottawa.

Pour ceux qui étudient les langues indiennes, ce dictionnaire est une source documentaire de première importance. Même pour les profanes, il offre un intérêt particulier à cause des nombreuses notes que le père Laure introduit ici et là à l'occasion d'un mot.

En voici des exemples :

A la page 61, au mot *Arche de Noé*, après avoir donné la traduction en montagnais, le père Laure ajoute en note : « Les Sauvages ont une idée de cette Arche et les Mistassins prétendent qu'elle échoua sur une de leurs montagnes. La terre, disent-ils, coula à fond ou fut noyée. »

Au mot *bluet*, page 11 : « Chekutimy abonde en bluets. »

Voici comment le père Laure explique le sens du mot Chekutimy à la page 167 de son APPARAT : « Chekutimiu, je crois que ce mot veut dire : *le fleuve est encore profond là* : Tchekat et par syncope Tchek-timiu et de là Chekutimi, peut-être cela veut dire : *finit ici le fleuve.* »

Et la note continue : « Chekutimi établissement Français par le Roy où abondent différents Sauvages, et dont l'église gouvernée par les Jésuites est sous le titre de saint François-Xavier et saint Charles. Cette traite est ordinairement affermée *et produit en pelletries de très grands profits.* On y débitait autrefois que des vins et eau-de-vie, ce qui y causait parmi les Français et les Sauvages d'affreux désordres. Mais aujourd'hui, grâce à Dieu et à la vigilance d'un habile et sage agent de la Compagnie d'« Occident (Monsieur Cugnet), les Sauvages se renfoncent dans leurs bois, habillés et contents, sans avoir fait d'excès, lorsque le commis y a voulu tenir chrétiennement la main, ainsi que je l'ai vu depuis deux ans que le sieur Montendre Lorranger fait pour Messieurs de la Compagnie. »

Au mot jubé — page 541 — le père écrit en latin cette réflexion inattendue : « J'ai pris soin de faire construire un jubé à la chapelle de Chekutimi, pour que les Français ne soient pas trop insupportables à nos Indiens, qu'ils ne leur soient pas sujets de scandale, eux qui souvent sont peu pieux. Je recommande de faire en sorte que les Indiens n'aillent pas s'asseoir dans le jubé tandis que les Français y prennent place, et que de là ils assistent aux offices, et cela pour tous les Français quels qu'ils soient. »

En 1720, la « grande peste de Marseille », qui fit plus de 40,000 victimes, en Europe, s'est propagée jusqu'ici, comme en fait preuve la note de l'APPARAT à la page 668 : « Il y eut en 1721 une espèce de contagion à Chekutimi qui m'emporta en moins d'un mois trente adultes. Sans doute que les marchandises avaient contracté le mauvais air de Marseille, car, du déballage des étoffes, nous fûmes tous incommodés. »

Au mot citrouille, page 190 : « Elles viennent bien à Chekutimi ; j'en ai planté, j'en ai même mangé. »

Au mot chien, page 165 : « J'ai vu un chien à Chekutimi se jeter sur moi au mot « *kuech* » que lui disait un petit garçon que je faisais punir par sa mère. »

A la page 128 : « Il y a un tour à tourner à Chekutimi. La balustrade de l'église a été faite ici au tour. »

Enfin, au mot ratière, page 727 : « Il ne se voit jamais de rats à Chekutimi, rarement de puces. Apparemment que l'air ou le terrain se

*ratifie.* » Les explications scientifiques de l'auteur font sourire les modernes que nous sommes qui ne parlent que de microbes et de virus.

#### 4. L'ETHNOLOGUE

Les observations du père Laure sur les mœurs et les croyances des Montagnais sont nombreuses et intéressantes. Les principales se trouvent dans son APPARAT. Si on ajoute celles qu'il développe dans sa Relation de 1730, l'ensemble forme un tout qui devrait lui mériter le titre de principal ethnologue des Montagnais.

Voici quelques-unes de ses observations notées dans son dictionnaire :

A la page 606, nous lisons : « Montagnes ou Montagnais, nation sauvage sortie des Algonquins, peuples composés de gens fort dociles, quoique vagabonds et uniquement occupés de leur chasse qui produit, soit du lac Saint-Jean, soit de Nek8bau, soit des Mistassins, soit des Tadoussaciens et Papinachois, un revenu considérable à ceux qui font valoir différentes fermes. »

Comment les Montagnais calculaient-ils l'heure ? Le père Laure, à la page 495 de son APPARAT, donne la réponse suivante : « Comme notre calcul passe le Sauvage, et qu'il n'a ni montres ni n'entend le cadran, on lui dit : « Lorsque le soleil sera à peu près là . . . »

Les Montagnais, quand on leur propose d'accepter un héritage, répondent : « Je ne veux pas hériter de lui ! . . . » A la page 494, le père Laure donne l'explication suivante de ce refus :

« Ici les Sauvages ne savent ce que c'est d'hériter. On a commencé à les faire un peu revenir de cette pratique bizarre, vu qu'il est à craindre, comme on l'a déjà vu, qu'ils mettent tout le bagage du mort sur sa fosse par superstition. »

Pour ceux qui s'intéressent à la médecine montagnaise, le père Laure donne une recette pour préparer un remède très efficace contre les brûlures (Page 587 de l'APPARAT) : « Pour la brûlure, on prend de l'aubelle d'un petit pin qui est un arbre médécinal. On la fait bouillir longtemps, puis on la réduit en pâte et on en applique sur la plaie malade qui se conserve toujours vermeille et nette, sans qu'il se fasse aucun gallon. » *Experto credite.* « Je conseillerais d'y infuser un peu de gomme liquide et d'huile d'ours ou de loup-cervier, afin de rendre l'onguent plus onctueux et pénétrant, plus détersif et moins astringent ou plus facile à lever. On a soin de laver la playe avec la même eau et pour cela, je me sers de petites brosses ou pinceaux. Si l'emplâtre ne tombe pas d'elle-même, de peur d'irriter la partie affligée, humectez de la dite eau en penchant l'emplâtre desséchée en faisant couler légèrement la liqueur entre l'appareil et la chair. »

Les Montagnais, comme tous les Indiens, étaient superstitieux. Le père Laure a observé plusieurs de leurs pratiques superstitieuses qu'il a décrites dans son dictionnaire ou encore dans sa Relation de 1730.

A titre d'exemple, voici ce qu'il écrit dans son APPARAT, à la page 288 : « Ces superstitions pratiques ne sont que trop communes parmi



les demi-chrétiens Sauvages. Ils pilent du charbon, le mettant sur une roche plate, le couvrent de cendre, appliquent du tondre allumé, puis s'accroupissent sous leurs couvertures ou sous une écorce à cabaner ou peau de carib8 bien blanche et, marmottant quelques chansons, ils attendent à toiser de quel côté le feu de tondre appliqué gagnera au charbon broyé, se flattant que du côté que le feu prendra, ils trouveront, après le mystérieux sacrifice, à tuer quelque bête. Remarquez que les femmes se servent quelque fois de cette espèce de jonglerie. »

Aux généalogistes qui voudraient s'aventurer à démêler les degrés de parenté chez les Montagnais, le Père leur donne cet avertissement (APPARAT, page 213) : « A mon avis, rien de plus aisé parmi les Européens de distinguer les degrés de parenté. Parmi nos Sauvages, il faudrait, pour percer une généalogie, remonter jusqu'au bysaïeul et la première femme. C'est un circuit ou un labyrinthe où il faut remonter jusqu'à la 100<sup>e</sup> génération . . . Quel embarras ! » Et le père Laure continue ses remarques en donnant des exemples extrêmement compliqués, pour ne pas dire incompréhensibles . . .

Les spécialistes considèrent le père Laure comme un des plus importants ethnologues de la nation montagnaise. Ainsi Frank G. Speck lui rend ce beau témoignage, quand il écrit à propos des Mistassins : « Le père Pierre Laure a fait une tournée demeurée célèbre dans ces régions sauvages. Il a acquis une connaissance si exacte des Indiens Mistassins qu'elle lui a permis de



rapporter des observations sur la vie et leurs croyances qui se vérifient à la lettre avec celles qu'on peut faire encore de nos jours. »<sup>16</sup>

## 5. LE CHRONIQUEUR

Le père Laure a écrit une Relation à Chicoutimi en date du 13 mars 1730, qui constitue un document bien précieux pour l'histoire. A la demande de son supérieur, il rapporte dans ce texte ce qui s'est passé de remarquable dans les dix premières années de son apostolat au pays des Montagnais. On trouve de tout dans ce document d'environ 50 pages. Le missionnaire raconte son arrivée au poste de Chicoutimi et décrit l'état pitoyable de sa mission abandonnée depuis plus de 20 ans. Il parle de ses travaux de construction d'église, de ses deux maisons. Il rappelle les dangers qu'il a courus dans ses voyages en canot sur le dangereux Saguenay et à l'intérieur des terres, jusqu'au pays des Mistassins. De plus, il rend compte de ses difficiles travaux apostoliques chez les « Montagnais de la mer », les Papinachois. Il fait part de ses observations sur la vie, les mœurs, les croyances, les dispositions de ses néophytes. Il signale la situation sociale privilégiée de la femme montagnaise en comparaison de l'état de quasi servitude des Indiennes chez les autres peuplades. Puis, poussé par des préoccupations de sociologue, le Père propose un plan audacieux pour attirer les Sauvages à venir au poste de Chicoutimi, et un autre plan pour propager la

foi chrétienne, grâce à l'éducation de quelques enfants à la maison même du missionnaire, durant les longs mois d'hiver.

En un mot, sans ce document, nous serions dans l'ignorance presque complète de cette période de notre histoire régionale qui va de 1720 à 1740.

Or, fait étrange, cette importante Relation a été considérée comme perdue pendant plus de 150 ans. Comment fut-elle retrouvée ? Nous le savons, grâce à une note rédigée de la main du père A.-E. Jones, ancien archiviste des Jésuites au Collège Sainte-Marie à Montréal, sur le papier fort qui sert de couverture à l'original de l'œuvre. Voici la traduction de cette note écrite en anglais : « Ce manuscrit, je l'ai trouvé dans un baril rempli de vieilles découpures de journaux, etc., dans un hangar à bois de notre maison de la rue Dauphine à Québec, en septembre 1887. Je ne savais pas alors ce que c'était. Je l'ai montré au père Edouard Désy, supérieur à Québec, qui était encore moins renseigné que moi à ce sujet, mais me dit qu'il mettait à ma disposition le précieux manuscrit pour les Archives. Après un examen plus approfondi, je découvris que c'était sans aucun doute le travail du père Pierre Laure, quoique la signature finale, un griffonage illisible, n'avait rien qui puisse être de quelque utilité pour identifier le texte. » <sup>17</sup>

## 6. LE CARTOGRAPHE

Pour satisfaire la curiosité de son supérieur, le père Laure décrit l'immense pays où il exerce

son ministère et le « fameux Saguenay dont on ne s'est pas encore, à ce que je sache, affirme-t-il, donné la peine d'en dresser une carte fidèle et entière. »<sup>18</sup>

Au moment où il écrivait ces lignes, le père Laure travaillait déjà à tracer sa carte du pays des Montagnais. Cette carte jouit encore de nos jours d'une grande réputation, tant pour son exactitude que pour ses notes explicatives parfois très développées. Elle est dédiée à *Monseigneur le Dauphin* (Louis XV) et porte une longue et curieuse épître dédicatoire datée de Chekutimi, le 23<sup>e</sup> d'août 1731. L'original est conservé à Paris, à la Bibliothèque du Service hydrographique de la Marine.

A mesure que le père Laure augmentait et précisait ses connaissances géographiques du pays, il reprenait le tracé de sa carte originale qu'il corrigeait avec « le plus grand soin ». C'est ainsi qu'il a laissé quatre éditions de sa première carte dont la dernière est datée de 1733.

On peut trouver de bonnes copies de toutes ces cartes dans la collection de la Société Historique du Saguenay.

Le père Laure est encore l'auteur d'une autre carte qui représente la rivière Saguenay proprement dite, de Tadoussac jusqu'aux Terres-Rompues. La dédicace, magnifiquement enluminée, se lit comme suit : « *Cours de Pitchitaouchetz ou du Saguenay, à Monseigneur le Marquis*

*de Beauharnois, Gouverneur Général du Canada, par le père Laure s.j. missionnaire du Domaine 1731, Guyot f. »*

## 7. L'ARTISTE

Dans une lettre, datée du 4 novembre 1718, et adressée au père Tamurini, Général des Jésuites à Rome, le Ministre du Collège des Jésuites à Québec, le père J.-B. Du Parc croit de son devoir de signaler que l'étudiant en théologie, Pierre Laure, passe plus de temps à faire de la peinture qu'à étudier la théologie !<sup>19</sup> Le père Laure était-il peintre-amateur ou avait-il étudié en France ? C'est bien possible ! Quoi qu'il en soit, les quatre peintures qu'on lui attribue, révèlent qu'il avait beaucoup de talent. Deux de ces peintures sont exposées au Musée des Pères Jésuites à Sillery, Québec. L'un de ces deux tableaux est une crucifixion de quatre par cinq, signé Pierre Laure et daté de 1727. L'autre, une toile de trois par quatre, daté de 1734, représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus qui offre une couronne de gloire aux deux petits saints Stanislas de Kotska et Louis de Gonzague agenouillés. Quant aux deux autres tableaux, Marius Barbeau les a catalogués comme appartenant à la paroisse Sainte-Marie-du-Mont-Carmel, Bathurst N.B. « L'un des deux représente saint François-Xavier mourant près d'un port de mer, daté de 1724 ; l'autre a pour sujet : L'ange guidant l'enfant, daté de 1725.<sup>20</sup> »

Pour avoir une juste idée du sens artistique du père Laure, il faut enfin signaler qu'un fait

de la sculpture. On peut voir, au Musée de la Maison mère des Sœurs du Bon Pasteur à Québec, un crucifix sculpté par le père Laure pour l'autel de son église de Chicoutimi. « Il fut donné au couvent du Bon Pasteur de Chicoutimi où il fut conservé jusqu'en mars 1916, époque où les sœurs du dit couvent en firent don à la maison mère pour son musée. » <sup>21</sup>

## 8. *LES DERNIÈRES ANNÉES*

Avant le départ du père Laure, se situe un évènement important pour le poste de Chicoutimi. Le 27 mai 1732, arrivaient à Chicoutimi deux voyageurs : l'arpenteur Laurent Normandin et son compagnon, le sieur René de La Gagnière. Ils avaient reçu de l'intendant Hocquart la mission de « se rendre jusqu'à la hauteur des terres du Domaine du Roi, afin d'en fixer une fois pour toutes les limites. » Avant de s'aventurer dans une longue et dangereuse excursion en une forêt inconnue, ils voulurent engager des guides indiens au poste de Chicoutimi. Mais les Montagnais n'étaient pas encore sortis de leur territoire de chasse. Normandin et son compagnon attendirent plus d'une semaine, mais personne n'entraît au poste. Ils furent donc contraints d'entreprendre leur voyage, le 4 juin, guidés seulement par « deux vieux sauvages ». Pendant leur séjour à Chicoutimi, ils voulurent bien, le 2 juin 1732, servir de parrains à deux petites Indiennes baptisées par le père Laure. Tous deux signèrent le Régistre.

A l'automne 1732, le père Pierre Laure quitte la mission de Chicoutimi pour passer les mois

d'hiver à Québec. Était-il malade ? Ses travaux et ses courses apostoliques l'avaient-ils épuisé ? A deux reprises, il avait demandé de l'aide d'un autre missionnaire. Mais on le lui avait refusé. Quoi qu'il en soit, nous le retrouvons le 12 novembre 1732 à l'Hôtel-Dieu de Québec où il prépare à la mort une jeune montagnaise. Il écrit à cette occasion dans son Régistre cette note étrange : « A cause des mauvaises dispositions des Français du poste de Chikutimi à mon égard, j'ai passé l'hiver à Québec. » Le 17 juin 1733, il est de retour à sa mission. En effet, ce jour-là, il baptise une petite Indienne dans son église.<sup>22</sup>

Au cours des années 1734 et 1735, le père Laure, à cause de sa mauvaise santé, doit restreindre ses activités. Son dernier acte au Régistre est daté du 4 juin 1736. Après plusieurs mois de repos à Québec, ses supérieurs lui confient, en 1737, la mission des Eboulements, dans le comté de Charlevoix. C'est là qu'il décède, le 22 novembre 1738, à l'âge de cinquante ans. Ainsi prend fin une belle carrière apostolique passée en majeure partie au pays des Montagnais.

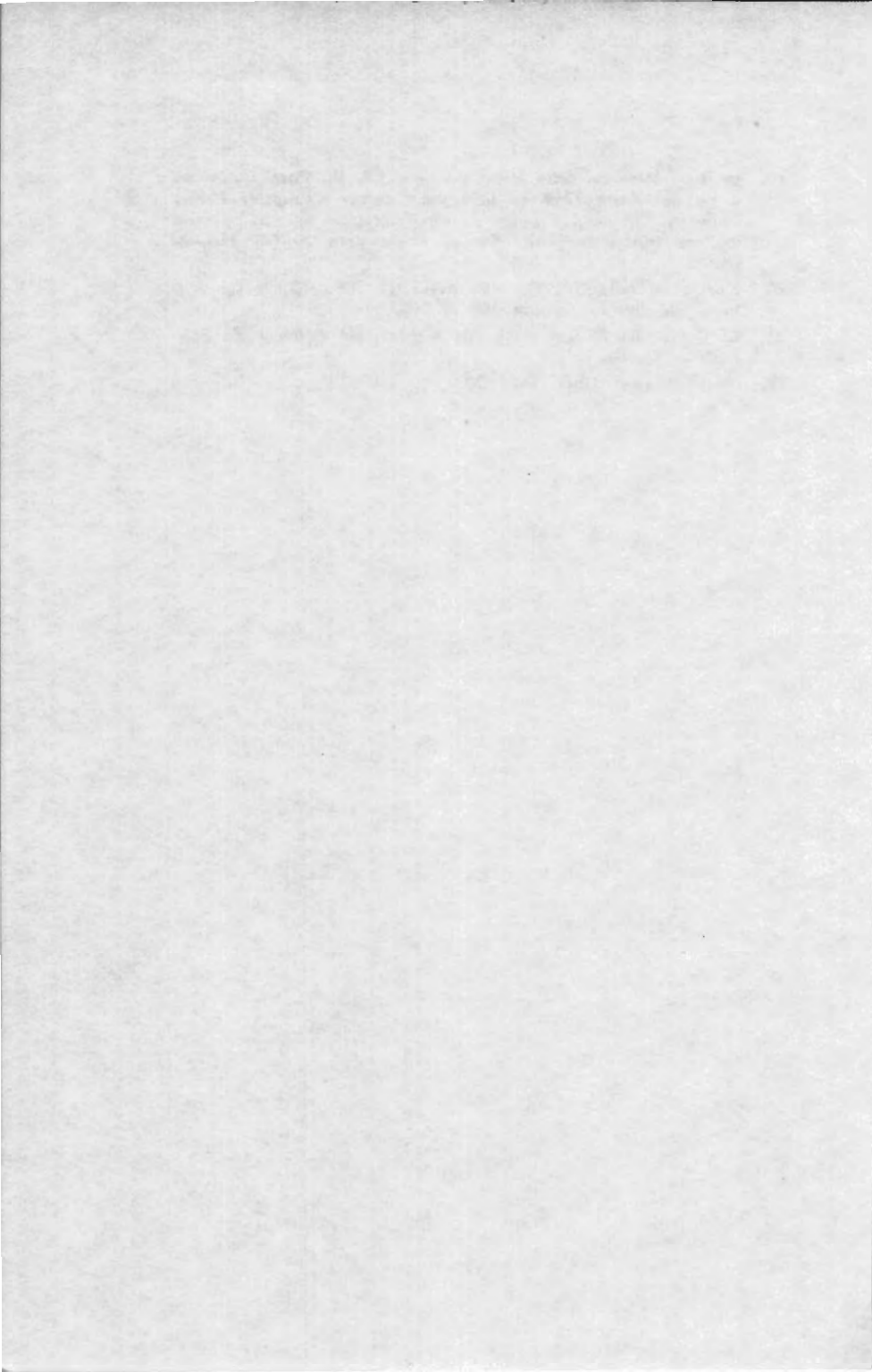
Il reste peut-être une ombre au tableau : les démêlés avec les Français d'ici. Même si nous ignorons la cause précise de ces conflits, nous soupçonnons les écarts d'un tempérament qui manquait peut-être de souplesse et de douceur. Mais ce sont là des petits côtés d'un caractère fortement trempé.

## NOTES

1. Thwaites, *Jesuit Relations*, Vol. 68, pages 326, 327.
2. Contrat passé entre les P.P. de la Compagnie de Jésus et M.M. de la Ferme du Domaine d'Occident, dont l'original est aux Archives du Collège Sainte-Marie à Montréal. Sér. A, portff. 13, no b, pg.
3. Thwaites, *Jesuit Relations* Vol. 68, passim.
4. *Miscellaneorum Liber*, folio 151.
5. *Miscellaneorum Liber*, folio 157.
6. *Miscellaneorum Liber*, folio 159.
7. Report in consequence of the foregoing commission and instructions, by Edouard Harrison, signed 1786, September 4th. Public Archives of Canada S. Séries, Vol. 719 (old numbering).
8. Inventaire de Jacques Pinguet notaire Royal, fait le 16 juin 1733 Archives Nationales Ottawa, C11A, vol. 107, fol. 33 bss.
9. *Miscellaneorum Liber*, folio 157.
- 10a. Inventaire Harrison. Public Archives of Canada, S. Séries, vol. 719 (old numbering)
- 10b. Dans les ANNALES DU SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, Vol. 1, page 397, on lit la note suivante pour le 24 mars samedi, 1880 : « Nous avons ici le vieux coq qui passa de nombreuses années sur le clocher de l'autre église paroissiale, et auparavant sur la chapelle des Jésuites, dit-on. Il a été placé sur une petite construction éleécée l'automne dernier vis-à-vis l'angle sud du séminaire pour servir de glacière. » Ce pauvre vieux coq a brûlé avec tout le reste dans l'incendie du Séminaire de Chicoutimi en 1912.
11. Inventaire de 1733, C11A, vol. 107, fol. 33 b ss.
12. *Miscellaneorum Liber*, folio 157.
13. Archives du Séminaire de Québec Ms 70 cartonné de 5" x 3", de 193 feuillets, soit 386 pages.
14. Thwaites, *Jesuit Relations*, Vol. 68, page 54.
15. *Miscellaneorum Liber*, folio 117 verso.
16. Speck, Frank G. *Mistassini notes in Indians Notes* Vol. VII, page 412.
17. Ces renseignements ont été fournis par le Rév. Père Léon Pouliot s.j. Archiviste des Pères Jésuites. Cf lettre du 24 novembre 1969.
18. Relation Inédite du. R.P. Pierre Laure — 1720-1730, Édition A.E. Jones page 28.



19. Le texte latin de cette lettre du père J.B. Du Parc, datée du 4 de novembre 1718 se lit comme suit : « Magister Petrus Laure, qui theologiae operam dat, theologiae parum, picturae multum tribuit temporis. Cf lettre du père Adrien Pouliot, jésuite.
20. Marius Barbeau, TRÉSOR DES ANCIENS JÉSUITES, Musée National du Canada, pages 202 et 203.
21. Cf Cahier du Musée, page 76, Archives du Couvent du Bon-Pasteur, Québec.
22. Miscellaneorum Liber, folio 30.



### III

## D'UNE COURONNE À L'AUTRE 1740-1800

Nous abordons ici une période de transition qui marque la fin du régime français et le début du régime britannique. Il y a lieu de nous demander si la Guerre de Sept ans et le Traité de Paris ont produit des réactions dans le lointain Chicoutimi, si le passage de la couronne de France à la couronne d'Angleterre s'est effectué sans heurt ni secousse.

#### 1. RÉORGANISATION DU COMMERCE ET DES MISSIONS

Le 14 juin 1740, le sieur Etienne Cugnet et le père Jean-Baptiste Maurice s'embarquaient à Québec sur *Le St-Etienne* commandé par le capitaine N. Rouillard. Le sieur Cugnet, qui s'était vu attribuer la Traite de Tadoussac pour une période de 9 ans, entreprenait une tournée d'inspection des postes du Domaine du Roi, afin d'y réorganiser le commerce des fourrures.

Quant au père Maurice, il venait rétablir les missions du Saguenay, pratiquement abandonnées depuis quatre ans, depuis le départ du père Laure. Un bon vieux missionnaire, le père Chardon, qui, 40 ans auparavant, s'était rendu jusqu'au

pays des Mistassins, avait bien voulu l'accompagner pour l'initier au difficile ministère de l'évangélisation des Indiens.

Le 2 juillet 1740, *Le St-Etienne* arrivait à Chicoutimi, à la grande joie des Indiens, du commis Joseph Dorval et des autres Français.

Il y eut beaucoup d'activités au poste de Chicoutimi durant les mois de juillet et d'août, tant du côté du sieur Cugnet et de ses employés, que du côté des missionnaires qui firent 10 baptêmes, 4 mariages, sans compter les catéchismes, visites des malades, etc.

Le sieur Cugnet voulut bien, le 9 juillet, servir de parrain à une petite Indienne, avec, comme marraine, Marie-Angélique Lambert, épouse du commis Joseph Dorval.

Au début du mois de septembre 1740, le père Chardon quittait Chicoutimi pour retourner à Québec, tandis que le jeune missionnaire Maurice décidait de passer l'hiver seul, à Chicoutimi, au presbytère bâti par le père Laure. Au cours de l'hiver 1741, le Père fut pris d'un mal sérieux qui l'obligea à gagner Québec en canot dès le milieu de mai. Son mal était si grave qu'il pensa un moment à retourner en France. Mais, grâce à une intervention chirurgicale pratiquée par le frère Jean Boispineau, il fut complètement guéri.

Le père Maurice avait hâte de retourner à ses missions. Dès la fin de mai 1742, il part de Québec en canot, avec son fidèle compagnon Joseph Philibot. Il passe quelques jours à La Malbaie, deux semaines à Tadoussac, et arrive enfin à Chicoutimi vers le 20 juin.

Au début de juillet 1742, le navire, *Le Saint-Etienne*, amenait à Chicoutimi un botaniste, Monsieur Gosselin, chanoine de la cathédrale de Québec, qui venait herboriser pour le jardin du Roi. Il eut le plaisir de trouver plusieurs plantes nouvelles qui contribuèrent à enrichir l'herbier royal.<sup>2</sup> Le 15 juillet, il baptisait une fille du commis Joseph Dorval et de Marie-Angélique Lambert, son épouse. Le parrain a été Jean-Baptiste Cugnet, fils d'Etienne Cugnet, membre du Conseil Supérieur de Québec.<sup>3</sup>

A part quelques courtes visites à Chicoutimi, le père J.-B. Maurice passa les années 1744 et 1745 à Sept-Iles où il fit bâtir une petite chapelle.

Dans le *Miscellaneorum Liber*, au folio 152, le père Claude Coquart écrit la note suivante : « Le père Maurice, en revenant de la mission à Québec, au commencement d'août, est tombé malade dans son voyage à Montréal. Il a langui tout l'hiver et est mort le 20 mars 1746. »

## 2. LE PÈRE COQUART

Le 20 novembre 1746, le jésuite Claude-Godefroy Coquart arrivait à Chicoutimi pour prendre charge de la mission. C'était un homme de quarante ans, un grand voyageur qui avait acquis beaucoup d'expérience comme missionnaire dans l'Ouest Canadien et chez les Abénaquis du Nouveau-Brunswick. Il fut reçu au poste de Chicoutimi par le commis, Joseph Dorval et son épouse Marie-Angélique Lambert. Les autres Français du poste, avec qui le père

Coquart passa son premier hiver, étaient François Grignon et René Briant.

Une affaire certainement très importante obligea le père Coquart à quitter Chicoutimi, le 5 avril 1747, pour descendre sur les glaces du Saguenay jusqu'à Tadoussac.<sup>4</sup>

La principale préoccupation du père Coquart, durant les années de 1747 à 1750, fut la construction de la belle église de Tadoussac qui fait encore de nos jours l'admiration de tous, parce qu'elle est la plus vieille église en bois de l'Amérique du Nord. Cela ne l'empêchait pas d'exercer son ministère auprès des Indiens et des Français des Postes du Roi. Ainsi, on le retrouve à Chicoutimi chaque année, aux mois de juin et juillet, administrant les sacrements de baptême et de mariage.

### 3. *CHICOUTIMI EN 1750*

Au cours de ses quatre premières années d'apostolat au pays des Montagnais, le père Claude Coquart a rédigé un journal qu'il adressa à l'Intendant Bigot sous la forme d'un mémoire, daté de Chicoutimi le 5 avril 1750. On y trouve en particulier une page intéressante sur le Poste de Chicoutimi à cette époque :

« Le Poste de Chicoutimi est à 30 lieues de Tadoussac dans le haut du Saguenai. Deux lieues plus haut que ce poste, le saguenai n'est plus navigable que pour les canots. »

« Ce poste est le plus beau de tout le Domaine par la quantité de pelleteries qu'il produit,

3000 et souvent plus de castors ; environ 2000 martres par année commune. L'année dernière, il y en avait plus de 3000, des peaux d'ours, des loups-cerviers, des loutres, en un mot, de l'avis même du commis, son poste a produit plusieurs fois, depuis qu'il y est, plus de 40,000 de pelleteries, par conséquent il dédommage d'un moindre profit que l'on fait dans les autres postes. De Chicoutimi dépendent le Lac St-Jean, les Mistassins et Chom8ch8an. »

Par où l'on voit l'importance du poste de Chicoutimi dans l'économie de la Nouvelle-France. Il n'est pas permis à l'Histoire de l'ignorer.

#### 4. CHICOUTIMI À LA CONQUÊTE

En 1759, un vaisseau de guerre anglais, *Le Trident*, commandé par le lieutenant Jordins, jetait l'ancre devant le poste de Chicoutimi. Un de ses canots s'en détacha pour accoster au débarcadère du poste, et un officier anglais ordonna au commis, le sieur Collet, de lui remettre toutes les fourrures en magasin : droit de conquête et butin de guerre !... Le commis obéit et *Le Trident* put partir sans avoir été obligé de détruire le poste. Le lieutenant Jordins dirigea son navire jusqu'aux Islets de Jérémie, sur les bords du Saint-Laurent, où les Anglais cachaient les fourrures enlevées aux Postes du Roi depuis le début de la guerre.



## 5. INDIENS ET ROI D'ANGLETERRE

En juin 1760, quatre mois avant la Capitulation de Montréal (8 septembre 1760), le Général Murray nomma Thomas Ainslie Esqr, agent de sa Majesté pour le Domaine du Roi, avec mission d'enquêter sur les dommages causés par la guerre dans les Postes du Roi et pour annoncer aux Indiens que le Roi d'Angleterre les prenait sous sa protection.

Thomas Ainslie fit la visite du poste de Chicoutimi au milieu de juillet 1760. Dans sa lettre à Jenkin Williams, inspecteur général, il écrit : « Je me suis embarqué en canot à Tadoussac avec le Rév. père Claude Coquart pour remonter le Saguenay jusqu'à Chicoutimi. J'y ai trouvé une maison avec une galerie pour loger le missionnaire. Cette maison n'est pas aussi bonne que celle de Tadoussac. Il y a une demeure pour le sieur Collet, commis du poste, et pour les engagés. On trouve encore un magasin pour les marchandises et les provisions avec un grand hangar pour y déposer les fourrures. Tous ces bâtiments demandent peu de réparations, parce qu'ils n'ont pas subi de dommage à cause de la guerre. J'ai fait au commis, le sieur Collet, mes recommandations et lui ai expliqué le sens de ma visite. »<sup>5</sup>

## 6. CONSTRUCTION D'UNE MAISON EN 1763

Les premiers Anglais à prendre à ferme les Postes du Roi après la conquête furent Thomas

Dunn et John Gray. L'adjudication leur fut accordée le 20 septembre 1762, pour 15 ans (1762-1777). L'année suivante, ils firent construire au poste de Chicoutimi une grande maison pour y loger convenablement le commis et les engagés. Elle avait 45 pieds de long sur 20 pieds de largeur. Les murs, construits pièces sur pièces, étaient percés de 6 grandes fenêtres de 20 vitres chacune, avec volets. Elle était divisée en 5 pièces, toutes finies en lattes et plâtre ; une salle commune de 15 pieds par 13 pieds avec une bonne cheminée de pierres avec mortier, une cuisine de 20 pieds par 7 et 3 grandes chambres à coucher. <sup>6</sup>

## 7. LETTRE DU PÈRE COQUART

L'article 40 de la Capitulation de Montréal (8 septembre 1760) garantissait aux Indiens la liberté de leur personne et de leur religion, mais ne leur reconnaissait pas la possession des territoires qu'ils occupaient.

Or, chez les Indiens, du moins chez les Montagnais, chaque tribu avait un territoire bien délimité, et chaque famille avait un terrain de chasse qu'on se transmettait de père en fils, de sorte que, si Pierre va chasser sur le territoire de Paul, il est considéré comme un voleur.

Quelques années après la conquête, une rumeur se mit à circuler chez les Montagnais. Cette rumeur voulait que les nouveaux maîtres se proposaient de vendre à des particuliers les terres habitées depuis toujours par eux. Poussés

par une grande inquiétude, les Montagnais organisèrent une délégation qui se présenta au père Coquart pour le supplier de plaider leur cause auprès du gouverneur Murray. « Mon père, dirent-ils, nous apprenons qu'on veut donner nos terres, non pas seulement pour y traiter, mais les donner en propriété, une partie à l'un, une partie à l'autre, en sorte que nous serons dépouillés de ce que nous possédons... » « Il faudra donc payer à ces propriétaires pour avoir la vie que nous trouvons en été dans les rivières et les lacs, car on ne nous laissera ni chasser, ni pêcher sans payer quelque chose pour en avoir la permission, et si on nous vend notre vie, que veut-on que nous devenions ? »... « Nous avons toujours été une nation libre, et nous deviendrons esclaves, ce qui serait bien dur, après avoir joui si longtemps de notre liberté. »

Le père Coquart présenta les doléances et les réclamations de « ses Indiens » au Gouverneur Murray sous forme de lettre, datée de Tadoussac, 12 mars 1765.<sup>7</sup>

Murray se hâta de communiquer la requête des Indiens au général Amherst alors à New-York. Il y joignit les informations qu'il avait prises sur la situation et la façon de procéder sous le régime français. Il reçut l'ordre de « continuer sur le même pied que précédemment. »<sup>8</sup>

## 8. MORT DU PÈRE COQUART

Au début du mois de juillet 1765, le père Claude Coquart, parti de Tadoussac, arrivait à

Chicoutimi pour y donner sa mission annuelle. Il tomba sérieusement malade et mourut le 4 juillet 1765, entouré du sieur Collet, commis du poste, d'Etienne Tremblay et d'un jeune homme, Louis Verreau, qui parvint tant bien que mal à lire les prières des agonisants. Comme la chapelle construite par le père Laure reposait sur un rocher, il fut impossible de l'enterrer sous l'église. On fit donc l'inhumation dans le cimetière commun. Il avait 59 ans et avait passé 19 ans comme missionnaire au Saguenay.

Ainsi disparut un autre apôtre admirable qui mérite d'être mieux connu et plus apprécié.

## 9. LE PÈRE DE LA BROSSE

Après la conquête, le recrutement des missionnaires devint de plus en plus difficile. Lorsque le père Jean-Baptiste de La Brosse fut nommé pour succéder au père Claude Coquart, dans les missions montagnaises, on lui ajouta des Acadiens et des Abenakis dispersés dans la Gaspésie et dans le Nouveau-Brunswick actuels.

Le poste de Chicoutimi était situé bien trop loin au nord pour que le père La Brosse songeât à en faire une résidence habituelle. Il choisit plutôt Tadoussac, où, d'ailleurs, il ne passa que deux hivers. On le trouve tantôt à l'île d'Orléans, tantôt aux îlots de Jérémie, à l'île-Verte, à la Baie des Chaleurs, selon le hasard de ses interminables voyages.<sup>9</sup>

Au cours de ses seize années d'apostolat, le père de La Brosse ne vint que quatre fois au

poste de Chicoutimi. Il fit sa première visite le 28 juillet 1766. Au cours de cette seule journée, il baptisa cinq enfants et célébra un mariage. Il avait apporté une pierre tombale qu'il fit placer sur la fosse du père Claude Coquart. Elle portait l'inscription suivante en latin : « *Tremendum Dei judicium hic in silentio mortis expectat R.P. Cl. God. Coquart e Socie. J.U. Presbyter Montanens. Mission. Obiit Shekutimum IV Julii 1765.* »

On pourrait la traduire ainsi : « Dans l'attente du jugement redoutable de Dieu, ici, dans le silence de la mort, repose le Révérend Père Claude God(efroy) Coquart de la Société de Jésus, prêtre des Missions montagnaises, décédé à Chicoutimi, le 4 juillet 1765. »

Le père de La Brosse revint à Chicoutimi seulement quatre ans plus tard. Du 7 au 14 juin, il y fit huit baptêmes. Sa troisième mission eut lieu en 1775, les 29 et 30 juin. Durant ces deux journées, il conféra le baptême à dix-neuf petits Indiens et célébra trois mariages. Enfin, le 4 juillet 1779, le père de La Brosse fit sa dernière visite chez les Montagnais de Chicoutimi.

Assisté de l'abbé P.-J. Compain, curé de l'Île-aux-Coudres, le père de La Brosse s'éteignit à Tadoussac, le 12 avril 1782. C'était le vingt-et-unième et dernier missionnaire jésuite au pays des Montagnais.

Ainsi prend fin l'épopée — le mot n'est pas excessif — des Jésuites au Saguenay. Il suffit d'évoquer leur vie pénible, leurs durs travaux, leurs voyages sans fin, les maigres consolations que leur apportait le ministère, pour mesurer leur

patience et leur zèle dévorant au service des âmes.

## 10. *LES COMMIS (1740-1800)*

Après les missionnaires, une autre classe mérite considération. Au cours de cette période, trois hommes surtout dirigèrent le poste de Chicoutimi en qualité de commis : Joseph Dorval, Joseph Collet et Paschal-Jacques Taché, seigneur de Kamouraska.

Joseph Dorval est né à Québec, en 1702, du mariage de Jean Bouchard dit Dorval et de sa deuxième femme Marie-Antoinette Chouard, fille de Médard Chouard, sieur Desgroseillers. Il fut navigateur durant ses années de jeunesse. Après avoir épousé à Québec, le 20 février 1730, Marie-Angélique Lambert, il accepta d'aller organiser, avec deux compagnons, Pierre Amelin et François Doré, un poste de traite au grand lac Mistassini. En peu de temps, Joseph Dorval sut se gagner l'estime et l'amitié des Mistassins, et même de l'intendant Hocquart. Dans son mémoire de 1733, en effet, l'Intendant fait son éloge : « Chez les Mistassins, il y a un commis aux gages de 600 livres par année, Joseph Dorval. C'est le meilleur sujet qu'il y ait dans les postes, et très propre à tenir le poste de Chicoutimi, si on en trouve un qui pût le remplacer. »

Or, l'année suivante (1734), on trouve Joseph Dorval commis au poste de Chicoutimi avec sa jeune épouse. Ils ont un fils, baptisé par le

père Laure le 8 mars 1735, sous le nom de Egide-Joseph et dont le parrain fut, par procuration, Egedius Hocquart, intendant, et la marraine, elle aussi par procuration, Louise Dusauloir, épouse du sieur Etienne Cugnet, le grand patron de la traite des fourrures dans les postes du Roi.<sup>10</sup>

Joseph Dorval a passé 22 ans au poste de Chicoutimi avec sa famille. Grâce à son travail, à son honnêteté, et à son savoir-faire avec les Indiens, il s'est mérité l'estime de tous, en particulier du père Claude Coquart qui fait son éloge en ces termes : « Le commis de Chicoutimi (Joseph Dorval) gouverne le poste depuis plus de 14 ans. Il est aimé des Sauvages assez difficiles à mener dans ce canton. Il a le talent de les encourager, et, si on l'ôtait, il y aurait à craindre que les Mistassins, qui lui sont attachés, ne fissent porter leurs pelletries à la Baie d'Hudson dont ils ne sont pas si éloignés que de Chekutimy, et ceux de Chomouchouan, aux Trois-Rivières. »<sup>11</sup>

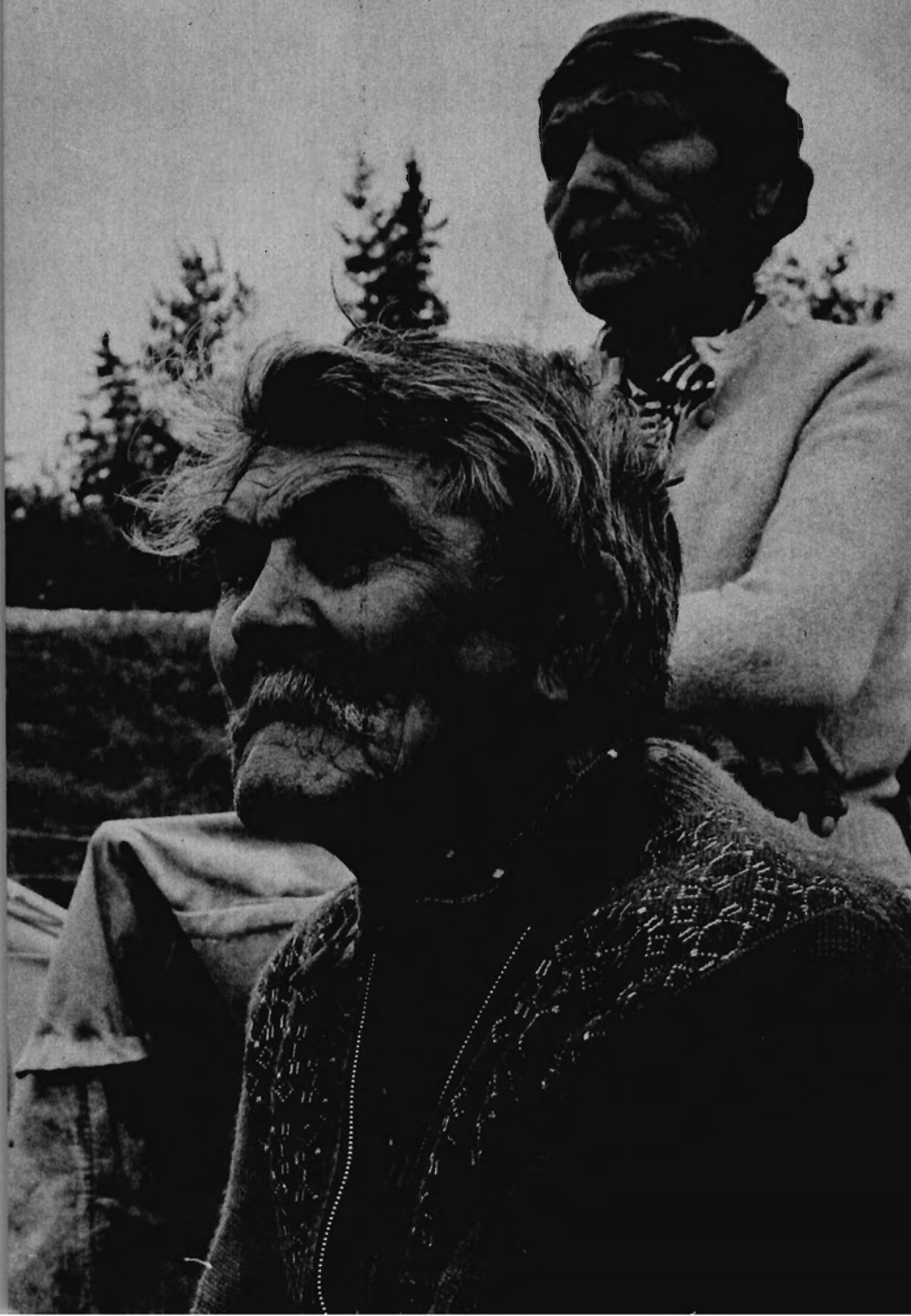
Joseph Collet a remplacé Joseph Dorval comme commis au poste de Chicoutimi. Malheureusement, la documentation à son sujet est rare. On sait cependant que le 13 juillet 1758, il est désigné au Régistre comme commis au poste de Chicoutimi, à l'occasion du baptême d'un petit Indien dont il est le parrain.

Lorsque, au mois de juillet 1760, Thomas Ainslie arriva à Chicoutimi, c'est Joseph Collet qui le reçut en qualité de commis. Ils firent ensemble l'inventaire des marchandises en magasin et des fourrures entreposées, l'évaluation des bâtiments du poste. Avant de quitter Chicoutimi,



AU VINGTIÈME SIÈCLE...







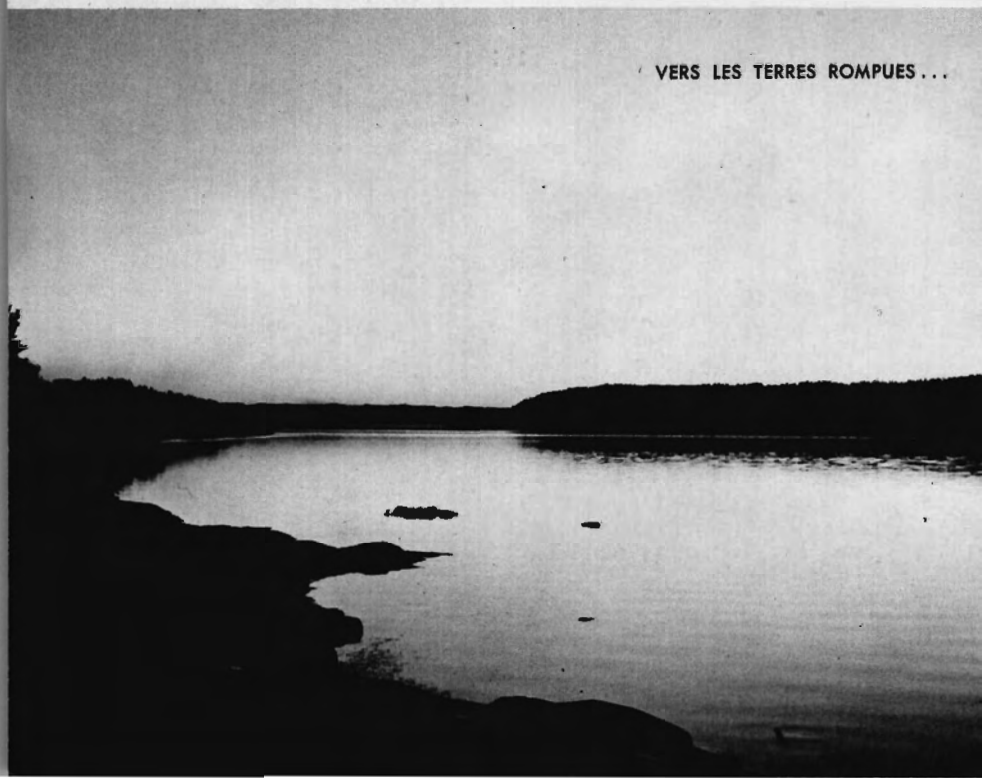


PAYSAGE À GOÛT DE FOLKLORE ET D'OPINIÂTRETÉ.

LE SAGUENAY, ROUTE MILLÉNAIRE DU COMMERCE DES FOURRURES.



VERS LES TERRES ROMPUES...



Ainslie donna ses ordres au commis Collet et lui fit les recommandations nécessaires pour la bonne marche du commerce avec les Indiens.

La dernière fois que le nom de Joseph Collet figure au Régistre, c'est le 20 juin 1764. C'est tout ce que nous apprennent les documents à son sujet.

Enfin, Paschal-Jacques Taché, seigneur de Kamouraska, fut le plus célèbre et le plus important des commis du poste à Chicoutimi au cours de cette période.

Il est né à Québec, le 30 août 1757, de Jean-Paschal Taché et de Marie-Anne, fille de Jean Jolliet de Mingan, petite fille de Louis Jolliet, découvreur du Mississipi. Son père était un des plus importants armateurs de la Nouvelle-France et un riche trafiquant de fourrures. Mais il fut ruiné à la conquête, en 1759, quand il perdit 7 de ses navires de commerce, saisis ou coulés par les Anglais.

Malgré les revers de fortune de sa famille, Paschal-Jacques Taché reçut une bonne éducation et une instruction assez poussée. Obligé de gagner sa vie et poussé sans doute aussi par le goût de l'aventure, à l'âge de 18 ans, il accepta la charge de commis à un nouveau poste de traite des fourrures établi en 1770 par la compagnie anglaise Thomas Dunn et John Gray, à la Pointe-Bleue au lac Saint-Jean. Le jeune commis y passa 6 ans, de 1774 à 1780, et le poste devint vite important parce qu'il recevait une grande partie des fourrures des chasseurs du grand Nord.



En 1780, on confia à Paschal Taché l'important poste de Chicoutimi. C'est lui-même qui nous l'apprend quand il déclare au comité de l'Assemblée du Bas-Canada de 1823-1824 : « J'ai hiverné six fois au poste du lac St-Jean (Pointe-Bleue) et j'ai été douze ans à un poste de Chicoutimi... Depuis l'année 1780 jusqu'à 1785, j'ai semé des patates et des choux au poste de Chicoutimi qui sont venus à la plus haute perfection, et les choux qu'on exhibe à Québec, comparés avec ceux que j'ai récoltés à Chicoutimi, ne paraîtraient que comme des choux nains. »<sup>12</sup>

Paschal-Jacques Taché, à l'âge de 28 ans, commença à penser à se marier. C'est pourquoi il partit de Chicoutimi pour se rendre à Saint-Louis de Kamouraska et, le 26 septembre 1785, il épousait Marie-Louise-Renée de Charnay, veuve de Jean-Baptiste Magnan, héritière de la seigneurie de Kamouraska. Il ne tarda pas, après son mariage, à revenir à Chicoutimi, puisqu'on le trouve, au mois de septembre 1786, en compagnie de Edouard Harrison, occupé à l'inventaire complet des bâtiments et des marchandises du poste. Comme Harrison voulait s'épargner de faire un long et pénible voyage pour inventorier le poste de la Pointe-Bleue, et surtout le lointain poste situé aux sources de la rivière Ashouapmouchouan, il demanda à Paschal Taché, qui connaissait très bien ces deux postes, de décrire et d'évaluer les bâtisses de ces deux établissements. Taché écrivit sa déclaration et y apposa sa signature, après avoir prêté serment, à « Chicoutimi ce jour lundi quatre septembre 1786. »

Même s'il est difficile de suivre les activités de Paschal Taché au poste de Chicoutimi, nous croyons opportun de signaler les endroits où son nom paraît au Régistre.

Le 25 mai 1788, un jeune homme de 24 ans, Antoine Desjardins, originaire de Saint-Louis de Kamouraska, se noya dans la rivière Chicoutimi à 5 lieues du poste. Le noyé fut retrouvé le 20 juin et inhumé le même jour dans le cimetière de Chicoutimi. Le 29 juin, l'abbé Jean-Joseph Roy, curé de Tadoussac et missionnaire des postes du Roi, bénit la fosse et suppléa aux cérémonies de l'inhumation en présence de François Verreault et du sieur Paschal Taché qui signe l'acte de sépulture avec l'abbé Jean-Joseph Roy.<sup>13</sup>

La dernière fois que Paschal Taché paraît au Régistre comme commis, c'est le 29 juin 1790. Il est parrain. La marraine est la femme de François Verreault, Marie Petsiamiskueu. Cette journée-là, 12 enfants indiens furent baptisés l'un après l'autre par le missionnaire Jean-Joseph Roy.<sup>14</sup>

Après cette date, Paschal Taché a-t-il cessé de s'occuper du commerce des fourrures pour se lancer dans la politique ? Nous ne le savons pas. Quoi qu'il en soit, il fut élu député de Cornwallis (Kamouraska), à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, pour les années 1798 à 1800.

Pour clore cette période, il nous reste à signaler un fait important : la translation des restes du père Coquart. On dirait l'ultime adieu

de Chicoutimi à tout un passé apostolique, à l'honneur des fils de saint Ignace.

Depuis 28 ans déjà, les restes du père Claude Coquart reposaient dans le cimetière commun de la Mission de Chicoutimi. Avant de mourir, ce grand missionnaire avait exprimé le désir d'être inhumé dans sa belle église de Tadoussac, cause de tant de soucis et de labeur, mais aussi objet de sa fierté. Personne encore n'avait trouvé le moyen de satisfaire ce désir. Le père de La Brosse aurait bien voulu transporter à Tadoussac les restes de son vénérable prédécesseur, mais il n'avait pu faire mieux que de placer sur son tombeau une pierre pour identifier l'endroit de sa sépulture.

C'est un prêtre de Séminaire de Québec, l'abbé Jean-Joseph Roy, missionnaire des Postes du Domaine du Roi qui, le 21 juin 1793, exhuma le corps du père Claude Coquart. A cette fin, il se fit aider de Louis Verreault qui avait lui-même assisté à la mort et à l'inhumation du père Coquart, de Louis Audet dit Lapointe, de Jean-Baptiste Assini, chef de Tadoussac, et de Pierre Napech, chef de Chicoutimi.

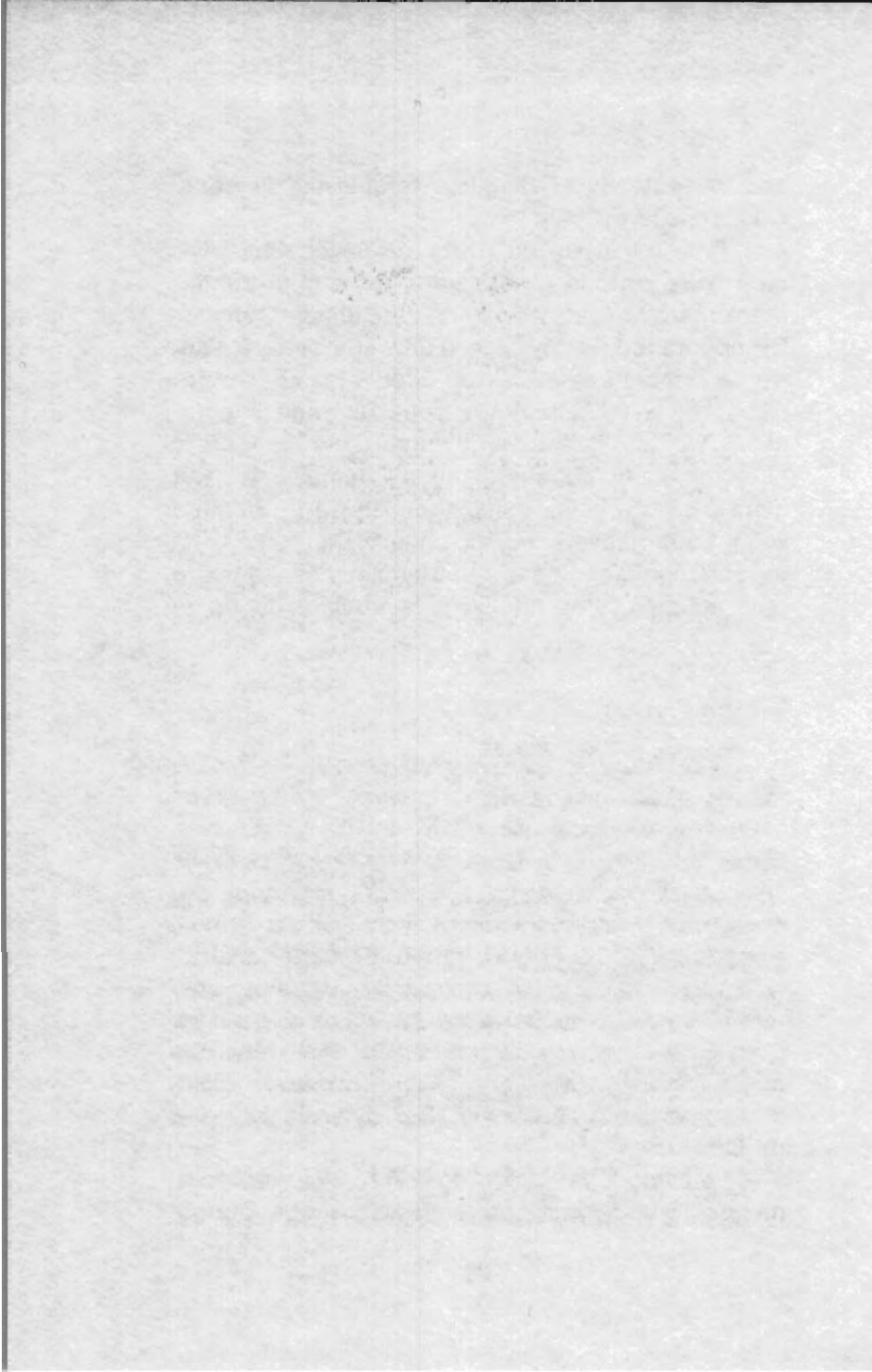
L'abbé Roy fit transporter, le 25 juin, dans son propre canot, le cercueil contenant les restes du missionnaire. Dès le lendemain, 26 juin 1793, conduit par deux chefs indiens, il était à Tadoussac où, en présence du sieur Antoine Rivierin, commis du poste, de Louis Tremblay, de Jean-Baptiste Dubord et de Etienne Tremblay, il inhuma les ossements du père Claude Coquart dans le chœur de l'église Sainte-Croix de Tadous-

sac, du côté de l'Évangile. *Requiescat in pace.* Qu'il repose en paix !<sup>15</sup>

Telle fut la vie au poste de Chicoutimi pendant cette période de transition qui a si profondément marqué toute l'histoire du Canada français. En apparence, le passage d'une couronne à l'autre ne semble pas avoir trop affecté les contemporains qui vivaient toujours sous un régime colonial. Ou les historiens d'aujourd'hui exagèrent l'impact de la conquête, ou les témoins du fait n'ont pu prévoir les conséquences de la défaite : voilà l'alternative. Mieux encore, la vérité historique épousera peut-être demain des contours plus souples, plus fidèles à la complexité de la vie.

#### NOTES

1. *Miscellaneorum Liber*, folio 34.
2. *Relations, Thwaites*, Vol. 69, p. 132.
3. *Miscellaneorum Liber*, folio 36.
4. *Relations, Thwaites*, Vol. 69, p. 139.
5. Lettre de Thomas Ainslie à J. Williams, s.j. Québec, 7 août 1786 — cf. *Archives du Séminaire de Chicoutimi*.
6. *Inventaire d'Edouard Harrison* — 11 sept. 1786. Cf. *Archives de la Société Historique du Saguenay*.
7. L'original de cette lettre est conservé aux Archives de l'Université Laval de Québec.
8. *Histoire du Saguenay*, Edition Nouvelle, 1968, page 208.
9. *Histoire du Saguenay*, Edition Nouvelle — 1968 — pages 210-211.
10. *Miscellaneorum Liber*, folio 31 verso.
11. *Relations, Thwaites*, Vol. 69, page 110.
12. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1823-1824*. Vol. 33. App. (R.).
13. *Registre II-11 des Postes du Roy*, page 109.
14. *Registre D-11 des Postes du Roy*, page 132.
15. *Registre D-11 des Postes du Domaine du Roi*, pages 171 et 172.



## IV

### LA VIE QUOTIDIENNE 1800-1805

S'il est possible d'amener le lecteur à partager la vie quodienne des habitants du poste de Chicoutimi au cours des années 1800 à 1805, c'est grâce à la découverte d'un document exceptionnel, le JOURNAL de Neil McLaren alors agent de la Compagnie du Nord-Ouest. Le manuscrit original, unique en son genre, est aujourd'hui propriété des Archives de la Province.<sup>1</sup>

#### 1. *NEIL McLAREN*

Neil McLaren est l'ancêtre de tous les McLaren de Charlevoix et du Saguenay. Il est né en 1766 à Loch Earn, comté de Perth, en Ecosse. Après son arrivée à Québec en 1791, avec John Neilson et David Stuart, il travaille quelques années pour la maison Lymburner & Crawford, puis s'engage à la Compagnie du Nord-Ouest qui avait la haute main sur le commerce des fourrures dans les Postes du Domaine du Roi au Saguenay. D'après les papiers de sa famille, Neil McLaren aurait travaillé quelque temps à Tadoussac avant d'être nommé, à l'automne 1799, commis au poste de Chicoutimi.<sup>2</sup>

Le samedi, 26 juillet 1800, Neil McLaren commence la rédaction, en anglais, de son journal

qu'il termine le vendredi, 12 octobre 1804. Il était assez instruit. Sa belle écriture, sa fidélité à inscrire la température, tous les jours sans exception, la direction et la force des vents, et toutes les activités qu'il croyait important de noter, démontrent qu'il était un homme d'ordre, de discipline et d'une persévérance peu commune. Son manuscrit, heureusement conservé dans un bon état, compte 254 pages.

J.-Allan Burgesse, ancien membre de la Société Historique du Saguenay, a transcrit, en anglais, le manuscrit de McLaren en 1941, suivi d'un index très détaillé des noms français et montagnais.

Voilà les deux sources principales qui ont fourni la matière du quatrième chapitre de cet ouvrage.

## 2. *CHICOUTIMI EN 1800*

Pour se mettre dans l'ambiance où s'écoulait la vie quotidienne à Chicoutimi en 1800, il est nécessaire que le lecteur fasse d'abord disparaître, en imagination, toutes les maisons, toutes les rues, les édifices publics, les églises, enfin tout ce qu'on a aujourd'hui sous les yeux dans le Chicoutimi métropolitain. Puis qu'il remplace, s'il le peut, toutes ces constructions par une grande forêt de sapins, d'épinettes, de bouleaux blancs ou noirs, bouleaux à canots qui fournissaient les grandes et solides écorces du merveilleux canot montagnais. Mais n'oublions pas non plus les célèbres pins blancs et pins



rouges, ces géants de nos forêts saguenéennes, malheureusement à peu près disparus aujourd'hui. La forêt chicoutimienne de 1800 était séculaire et vierge, puisque ni le feu ni la hache du bûcheron ne l'avait touchée.

Cette abondante forêt abritait alors assez d'animaux à fourrures, et ses rivières fournissaient assez de poissons pour nourrir les dix familles d'Indiens qui l'habitaient à l'année longue. A part les pelleteries que ces familles échangeaient au magasin du poste pour leurs besoins essentiels, les neuf ou dix employés de la Compagnie du Nord-Ouest recueillaient, eux aussi, dans leurs chemins de chasse, une quantité non négligeable de belles pelleteries qu'ils devaient remettre au commis McLaren pour le bénéfice de la compagnie. Neil McLaren ne manque jamais de noter toutes les prises des chasseurs, ce qui forme un total, bon an, mal an, d'environ 90 castors, 130 martres et une quantité beaucoup moindre de rats-musqués, loutres, visons, loups-cerviers, loups-marins, etc...

Par contre, les gens du poste avaient droit de garder, pour leur propre subsistance, le produit de ce qu'on appelle la petite chasse, soit — toujours d'après le JOURNAL de McLaren — environ 200 lièvres, 60 perdrix, 10 ours, etc., sans compter les centaines de truites et de saumons.

Le Chicoutimi de 1800 avait l'allure d'un petit village. Il occupait une pointe rocheuse baignée d'un côté par le Saguenay et, de l'autre, par la rive ouest du Bassin, où tombait en cascades la rivière Chicoutimi. Au nord, la vue était

large et pouvait aller librement des Terres-Rompues au cap Saint-François. Comme aujourd'hui, on devait y admirer les mêmes couchers de soleil et la même dentelle végétale qui festonnait, avec beaucoup plus d'abondance encore, les parois de granit.

La vieille chapelle, bâtie par le père Laure en 1728, et le petit presbytère dominaient le groupe de bâtiments élevés au bord de l'eau, face au Saguenay.

La maison où habitait Neil McLaren et les employés de la Compagnie du Nord-Ouest, avait été bâtie en 1795 sur une colline qui dominait les environs. Elle offrait à ses occupants un confort convenable avec sa grande salle égayée et chauffée par une large cheminée de pierre, avec sa cuisine, sa boulangerie et ses quatre chambres à coucher. Neil McLaren occupait l'une de ces chambres et s'en servait comme bureau. C'est là qu'il rédigeait son Journal et dressait la liste des marchandises en magasin après inventaire.

Le bâtiment qui servait de magasin avec, à l'arrière, un hangar aménagé pour classer et conserver les fourrures, était placé au bord du Saguenay. Un bon débarcadère facilitait la réception des marchandises apportées par les bateaux, venus de Québec ou de Tadoussac.

On voyait encore, au milieu du petit village, une bâtisse qu'on appelait l'armurerie. C'est là qu'on plaçait, en lieu sûr, la poudre à fusil et les outils nécessaires à un ouvrier spécialisé dans la réparation des fusils apportés par les chasseurs français ou indiens. On y fondait aussi

les balles utilisées par les chasseurs dans leurs fusils à pierre et à bourre. Une enclume et un feu de forge servaient à préparer les fers à cheval et aussi à exécuter d'autres travaux de forge.

Plusieurs pièces de terre cultivée occupaient le reste du terrain défriché, en particulier un champ à patates, avec une bonne cave pour les conserver pendant l'hiver, un grand jardin qui produisait tous les légumes nécessaires pour l'alimentation des hommes.

Les dimanches et les rares jours de fêtes étaient les distractions à Chicoutimi. En réalité, il n'y en avait qu'une : c'était de naviguer en canot, ou bien, en hiver, de chausser les raquettes pour visiter le bon ami François Verreault et sa famille, aux Terres-Rompues. D'après J.-Allan Burgesse, « dès avant 1800, François Verreault avait établi sa propre demeure aux Terres-Rompues, plus précisément à l'embouchure de la rivière du même nom, aujourd'hui connue sous le nom de rivière Shipshaw. La grande centrale hydro-électrique de Shipshaw, qui dessert les alumineries d'Arvida, se dresse précisément sur l'emplacement de la maison de François Verreault. A cette époque, elle servait de sous-poste de traite dépendant de celui de Chicoutimi. »<sup>3</sup>

En 1803, François Verreault, né à Château-Richer, le 8 mars 1760, avait 43 ans. Depuis l'âge de 15 ans, selon son propre témoignage, donc depuis 1775, le plus souvent en compagnie de son oncle Louis Verreault, il avait parcouru en tout sens l'immense pays des Montagnais, comme

explorateur ou trafiquant de fourrures, ou, à l'occasion, comme interprète. <sup>4</sup>

Le 5 août 1786, à la paroisse Saint-Pierre de l'île d'Orléans, François Verreault épousait une jeune Indienne rencontrée à Chicoutimi. Elle s'appelait Marie Petsiamiskueu. En 1800, la famille Verreault des Terres-Rompues comptait 7 enfants, tous baptisés à Chicoutimi. Voici leur nom et leur âge : François, 16 ans, Louis, 14 ans, Edouard, 12 ans, Prisque, 10 ans, Charles, 7 ans, Marie-Charlotte, 4 ans et Marie, 2 ans.

### 3. LA VIE AGRICOLE

Bien avant l'ouverture du Saguenay, nous pouvons parler de vie agricole à Chicoutimi. Une étable avec grange, située un peu en retrait du petit village de Chicoutimi, abritait un cheval, deux ou trois vaches laitières, quelques jeunes veaux qu'on élevait pour la reproduction ou la boucherie, et enfin un taureau.

Afin d'avoir du lait tous les jours de l'année, on arrangeait les choses pour qu'une des vaches mette bas au mois de janvier, comme le prouvent ces deux mentions du Journal de Neil McLaren : « Ce matin, jeudi 21 janvier 1802, la vache a mis bas un veau qui est mort étouffé par une bosse de chair qui lui bloquait le gosier. » L'année suivante, on fut plus chanceux, puisque : « la vache, samedi 15 janvier 1803, a vêlé la nuit dernière », et le veau s'en est bien tiré cette fois. Quelques mois plus tard, l'autre vache donnait son veau, de sorte qu'elle fournissait le lait pour le reste de

l'année. Bien entendu, pour cela, il fallait qu'il y eût connivence entre le taureau et le bon vieux Louis Verreault qui était chargé de « faire le ménage » à l'étable et d'avoir soin des animaux.

Pour nourrir toutes ces bêtes à cornes ou non, au cours du long hiver, il fallait du foin. Or, on aurait cherché en vain une prairie dans les environs du poste. Mais la nature offrait chaque année une belle récolte de foin de grève, à quelques milles en bas de Chicoutimi, en ce lieu qu'on appelait l'Anse-au-Foin, aujourd'hui Saint-Fulgence.

Dans les premiers jours de juillet, Neil McLaren demandait à ses meilleurs faucheurs, Charles Chamberlain, Nicolas Julien et Paschal Legrange de préparer leurs outils pour les foins : faux, fourches, râteaux, etc. McLaren note dans son Journal : « Aujourd'hui, 13 juillet 1801, nos gars partent pour couper du foin. » Une semaine plus tard, soit le 20 juillet, « 3 canots chargés de foin arrivent ici, et, profitant du baissant, repartent tout de suite pour aller en chercher d'autre, » La fenaison occupait presque tous les employés du poste et même quelques Indiens durant les mois de juillet, d'août et quelques jours en septembre. Par exemple, en 1802, c'est le mardi 7 septembre que toute une flottille de canots arrive avec le dernier voyage. Cette année-là, ajoute McLaren, « nous avons entassé dans la grange 903 bottes d'excellent foin. »

En plus de cette cueillette, on cultivait vraiment. Dès le début d'avril, on épand du fumier, à l'aide du cheval, sur le jardin et le champ de

patates. Puis, aussitôt que la température est favorable sur les deux champs, on passe la charrue et la herse que Joseph Crépeaux a préparées pendant l'hiver.

Au commencement de mai, Jean Julien transporte, avec le cheval, autour du jardin, les piquets que les hommes ont effilés pendant les mois de mars et d'avril, quand la température était trop mauvaise pour visiter les chemins de chasse ou pour travailler au dehors. « Le 23 mai 1801, écrit McLaren, on commence la plantation des piquets qui formeront une palissade assez forte autour du jardin, pour empêcher les animaux domestiques et aussi ceux de la forêt de venir se régaler de nos légumes. »

Neil McLaren semble avoir aimé le jardinage. Déjà, à la fin d'octobre de l'année précédente, il avait planté des échalotes. Avec Louis Verreault et Jean Julien, dès les premiers jours de juin, il plante les choux, les oignons, sème les navets, les radis, etc. Si la température n'est pas favorable et retarde les semences d'une façon inquiétante, alors, McLaren commande, comme il le note le 15 juin 1801, à tous ses employés, même aux Indiens présents au poste, de venir l'aider à terminer les travaux de jardinage.

Généralement, l'ensemencement du champ de patates se fait au milieu du mois de mai. Si l'on en juge par la note de Neil McLaren pour la journée du 18 mai 1801, avec lui, on ne lambine pas : « Tous les hommes travaillent aujourd'hui dans le champ de patates. On commence la plantation dès le lendemain, et le surlendemain



au soir, tout est terminé. » A McLaren et à son vieil ami Louis Verreault, il suffira maintenant de sarcler les mauvaises herbes du jardin et de renchausser les patates pendant le mois de juillet où les hommes travaillent à la fenaison.

Tous les ans, semble-t-il, on pouvait se procurer une petite quantité de sucre d'érable que les Indiens venaient offrir à la maison. Dans son Journal, McLaren fait au moins deux mentions à ce sujet. La première est datée du dimanche 29 mars 1801, et se lit comme suit : « Ce matin, la vieille squaw Ignace (Indienne) arrive à la maison avec environ 7 livres de sucre d'érable. » L'autre mention est du 4 avril 1803 : « Temps doux et sombre aujourd'hui. Madame François Verreault (Marie Petsiamiskueu) et plusieurs de ses enfants sont partis pour le Vieux Village, avec l'intention d'y faire du sucre d'érable. Le garçon (Louis) Tranquille est parti avec eux portant une bouilloire. » Trois semaines plus tard, plus précisément le mercredi 27 avril, McLaren signale que « la femme de François Verreault est revenue de sa cabane à sucre. »

Pour chauffer la grande maison du commis, le magasin général, le hangar à fourrures et l'armurerie, il fallait beaucoup de bois. On habitait, il est vrai, en pleine forêt et le bois ne manquait pas. Encore fallait-il le couper en tronçons prêts pour le charroyage. Ceux qu'on retrouve le plus souvent à bûcher le bois de chauffage sont Joseph Crépeaux, Charles Chamberlain et parfois Dugal. Pour charroyer le bois à la maison avec



le cheval, McLaren désignait presque toujours François Verreault et Jean Julien.

Puis, à la maison, il fallait scier, fendre et corder ce bois dans un bûcher pour le mettre à l'abri. C'était tantôt l'un, tantôt l'autre des employés qui avait la charge de cette besogne, mais le plus souvent c'était le vieux Louis Verreault ou Neil McLaren lui-même, quand il aimait prendre de l'exercice.

#### 4. LA VIE COMMERCIALE

La plus grande partie des fourrures qui s'accumulaient au poste de Chicoutimi, jusqu'au printemps, provenait des *gens des Terres*, comme les appelle McLaren. Il entend ici les chasseurs qui habitaient les rives du lac Saint-Jean, ceux qui chassaient au sud du grand lac Mistassini, ou aux sources de l'Asouapmouchouan où s'élevait un poste central, soit à environ 150 milles de Saint-Félicien. La plus grande partie des pelletteries arrivaient à Chicoutimi du milieu de mai au début de juin. Tout dépendait de la rapidité des rivières et des lacs à se libérer de leurs glaces.

Cependant, une partie moins importante des fourrures que recevait le commis McLaren, provenait des Indiens qui habitaient le territoire de Chicoutimi et aussi des employés du poste qui piégeaient dans sept ou huit chemins de chasse. Si les fourrures apportées n'étaient pas bien nombreuses, elles s'avéraient de qualité supérieure

par le nombre imposant de martres et de loups-cerviers.

François Verreault tendait ses pièges à partir des Terres-Rompues, dans un chemin qui passait par le Petit-Fonds et se rendait jusqu'aux Marais. Presque à chacune de ses visites, il apportait à son ami McLaren de belles peaux de martres et de castors, parfois de loups-cerviers. Son territoire de chasse fut, pour un temps, infesté de carcajous rusés et voleurs, ennemis jurés des chasseurs. Au dire de McLaren, on leur fit une guerre sans merci au Petit-Fonds, comme le long des rivières Caribous et Valin.

Les trois meilleurs chasseurs de la Compagnie du Nord-Ouest étaient, semble-t-il, Paschal Lagrange, Charles Chamberlain et Dugal. Ils avaient choisi comme territoire de chasse l'Anse du Bonhomme Peltier. Dans leur cabane confortable, ils passaient la plus grande partie de l'année, à part le temps des fêtes et le temps des foins où ils venaient, sur les ordres de McLaren, donner un coup de main à leurs compagnons du Poste. Quand ils venaient à Chicoutimi, ils n'arrivaient jamais les mains vides. Ainsi, McLaren note dans son Journal pour le « lundi 22 décembre 1800, Paschal Lagrange et Dugal reviennent de l'Anse à Peltier avec 61 pièces de belles pelletries. » Ils avaient parfois la chance de capturer des saumons dans leurs rets tendus à l'embouchure de la rivière Peltier, de tuer quelques loups-marins et même une fois, un marsouin égaré, comme le fait remarquer McLaren dans sa note du samedi 27 mai 1802.

Les résidents du poste de Chicoutimi aimaient, eux aussi, la chasse et chacun avait son chemin préféré. Ainsi, le vieux Louis Verreault tendait ses « collets » à lièvres et ses pièges à martres le long de la rivière Papawitish (Rivière-du-Moulin).

Jean Julien et Joseph Crépeaux aimaient passer quelques jours à leur cabane du chemin de l'Islet, sise où la rivière Chicoutimi, après sa sortie du lac Kénogami, décrit un coude vers le sud avant de se diriger vers le nord.

Le jeune Louis Tranquille, marmiton à la cuisine du poste, avait aussi son chemin de chasse le long de la rivière aux Rats-Musqués.

Même Neil McLaren, quand ses travaux de comptabilité et d'inventaire lui en laissaient le loisir, aimait à faire sa promenade de chasse dans le chemin qui mène au Vieux Village.

Bien des fois nous nous sommes demandé où se trouvait le Vieux Village, si souvent mentionné dans le Journal de McLaren. Tout ce qu'il nous apprend, c'est que le Vieux Village était situé dans un endroit où poussaient des érables, qu'il était à deux ou trois milles du poste, et que le chemin pour y aller longeait la rivière Saguenay. Pour trouver le site au moins probable de ce mystérieux Vieux Village, nous avons mené une petite enquête qui nous a conduit dans la famille de Monsieur Eugène Pedneault, père de l'abbé Gilles, dont la vieille maison est située au pied de la côte Croft, à la fin du vieux chemin de *Radin*. Au témoignage de Monsieur Eugène Pedneault, dans le territoire occupé aujourd'hui par la

paroisse de Saint-Jean-Eudes, poussaient autrefois beaucoup d'érables à sucre. Il reste encore au moins un témoin : un bel érable qui se dresse justement en face de la maison Pedneault, de l'autre côté du chemin. A la suite d'une intéressante conversation, une conclusion s'impose : le site du Vieux Village se trouvait vraisemblablement un peu plus haut que la maison Pedneault, près de l'embouchure de la petite Rivière Morin qui se déverse dans le Saguenay. C'est du moins l'hypothèse la plus plausible à notre avis.

A la fin du printemps, Neil McLaren devait préparer, pour l'expédition, les fourrures accumulées au cours de l'hiver. C'était une opération longue et difficile. Aussi demandait-il généralement l'aide de François Verreault ou de son oncle Louis Verreault, deux experts en la matière. On commençait par étendre les pelleteries pour les aérer et les sécher, puis on les classifiait en tenant compte de la qualité de chaque peau, et enfin, on les enroulait en ballots. Il ne s'agissait plus que d'attendre avec patience l'arrivée du bateau.

## 5. LE TRANSPORT

Pour les bateaux à voiles qui naviguaient sur le Saguenay en 1800, la montée de Tadoussac à Chicoutimi pouvait être une partie de plaisir, si le vent, les marées, et les puissants courants étaient tous à la fois favorables. Voici

l'exemple d'un de ces voyages, facile, agréable et très rapide. D'après son Journal, Neil McLaren se trouvait à Tadoussac le mercredi 15 octobre 1800. La goélette, *La Madeleine*, capitaine Cardinal, entrait à Tadoussac, venant de Québec. « Aussitôt, note McLaren, nous commençons le chargement pour Chicoutimi. Une brise légère s'élève, mais trop faible pour remonter les courants du Saguenay. Le lendemain, jeudi 16 octobre, le vent est nord-ouest. Nous restons à Tadoussac. J'ai couché à bord de la goélette, au cas où elle pourrait partir de grand matin afin de profiter du vent. Mais le lendemain, vendredi, encore du vent de nord. Nous restons à Tadoussac. Enfin, samedi 18 octobre, grand vent de nord-est. Nous partons à six heures et demie du matin. A trois heures de l'après-midi, nous étions à Chicoutimi. » *La Madeleine* avait, en huit heures et demie, parcouru les 70 milles qui séparent Tadoussac de Chicoutimi. Avait-elle établi un record ? C'est bien possible.

Mais le plus souvent, la navigation à voiles sur le Saguenay était difficile, longue et dangereuse. On ne pouvait se permettre de naviguer pendant la nuit, la rivière Saguenay n'étant pas encore balisée. En fait, on ne posa les premiers phares qu'en 1873. Pour nous faire une idée d'une montée du Saguenay longue et difficile, ouvrons le manuscrit de Neil McLaren, à la page 75 : « Samedi, 1er août 1801, la goélette, *La Madeleine*, quitte Tadoussac avec son chargement pour Chicoutimi, par une brise légère et variable, avec pluie toute la journée. »

Mercredi, 5 août, un canot arrive ici venant de Tadoussac, portant Dugal comme voyageur, avec l'Indien Pierre-Joseph et un autre Indien comme canotiers. Dugal rapporte qu'il a laissé la goélette à l'Anse Saint-Etienne, avec, à son bord, Monsieur Morrison de Tadoussac et un botaniste anglais. »

« Jeudi, 6 août, Pierre Hariveau arrive à Chicoutimi avec 5 canots d'Indiens. Ils ont vu la goélette à la rivière Sainte-Marguerite. »

« Vendredi, 7 août, nous attendons toujours l'arrivée du vaisseau. Le temps n'est pas favorable à la navigation de la goélette, à cause des vents d'ouest et du temps calme. »

« Samedi, 8 août, il y a 8 jours que le vaisseau a laissé Tadoussac et rien n'annonce encore son arrivée. »

« Dimanche, 9 août, beau temps calme. J'envoie un canot à la Descente-des-Femmes (aujourd'hui Sainte-Rose) pour essayer d'avoir des nouvelles du vaisseau. »

« Lundi, 10 août, beau temps. Le canot que j'ai envoyé est revenu sans nouvelle. »

« Mardi, 11 août, beau temps. Ce matin, j'ai fait partir un canot pour Tadoussac, à moins qu'il ne rencontre le vaisseau quelque part sur le Saguenay. Mais, vers 8 heures de l'avant-midi, nous avons entendu un coup de fusil. Alors j'ai envoyé un canot à la rencontre du vaisseau à la rivière du Cerf. Nous entrons à Chicoutimi à 4



heures de l'après-midi. » Le voyage avait duré 11 jours.

Si l'on profitait beaucoup des rivières, ces « chemins qui marchent », pour transporter les marchandises, il fallait bien aussi utiliser d'autres moyens pour pénétrer dans les terres.

A l'arrivée du vaisseau au débarcadère de Chicoutimi, tous les hommes disponibles sont requis par McLaren pour le déchargement des marchandises. L'opération ne prend guère plus d'une journée. Puis, c'est l'embarquement des ballots de fourrures. Le vaisseau n'a plus qu'à attendre le vent favorable pour faire voile jusqu'à Québec.

Parmi les marchandises apportées par le bateau, celles qui doivent rester au magasin sont placées sur des tablettes dans des armoires vitrées.

Quant aux articles destinés aux gens des terres, Neil McLaren, aidé de François Verreault, en fait des paquets qu'il devra acheminer vers les postes de la Pointe-Bleue et d'Asouapmouchouan. Le transport des paquets de marchandises s'effectue au moyen de ce que McLaren appelle des *brigades*.

Une brigade est composée d'un Français commandant et responsable du voyage, et d'autant d'Indiens que l'exigent le poids et le nombre de paquets à transporter. Par exemple, McLaren note à la page 2 de son manuscrit : « Mercredi, 30 juillet 1800, aujourd'hui François Verreault et Jullien, son compagnon, sont partis de Chicou-



timi avec 20 canots chargés de 89 paquets pour le Lac Saint-Jean. »

Le voyage d'une brigade se faisait par étapes, plus ou moins nombreuses et prolongées, selon les caprices de la température. Dans les dernières pages de son Journal (253-254), Neil McLaren, commandant lui-même une brigade en route pour le Lac Saint-Jean, nous écrit ainsi les étapes de son voyage :

« Dimanche, 7 octobre 1804, beau temps, je fais deux voyages à partir du poste jusqu'au Bout-du-Portage. »

« Lundi, 8 octobre, aujourd'hui averses. Vers une heure, je suis parti de la fin du Portage pour le Lac Saint-Jean, avec 5 canots, 9 femmes, 11 enfants et 27 paquets. Nous avons campé au Portage-de-l'Enfant. »

« Mardi, 9 octobre, nous avons campé à la Pointe-au-Sable. »

« Mercredi, 10 octobre, j'ai rencontré Pierre-Joseph (Indien) ce matin, au-dessus de la Pointe-au-Sable (au Lac Kénogami). Il était malade et seul, sans avirons ni rames, dans un vieux canot. J'ai laissé sa femme avec lui et j'ai fait monter son gars dans mon canot à la place de sa mère. Nous avons campé au Portage du lac Kénogami. »

« Jeudi, 11 octobre, nous avons campé au Kush Pahigan (aujourd'hui St-Jérôme). Il vente nord-ouest. Le vent est trop fort pour nous aventurer sur le lac Saint-Jean. »

« Vendredi, 12 octobre, la mauvaise température nous a retenus à Kush Pahigan jusqu'au

coucher du soleil. Alors, nous avons gagné les Écores. Nous n'avions pas mangé de la journée . Nous avons ouvert un paquet ce soir pour souper. » (Ici finit le manuscrit de Neil McLaren.)

Mais quel était le contenu de ces paquets transportés par les brigades ? Quels articles exigeaient les Indiens en échange de leurs pelleteries ? Nous ne l'aurions jamais su, avec précision, si McLaren n'avait pris soin de nous en dresser la liste complète, à la page 152 de son manuscrit :

« Mardi, 12 octobre 1802. Temps froid et couvert. Vent de l'Est avec légère chute de neige. Nous avons préparé 20 paquets pour envoyer au Lac Saint-Jean et à Asouapmouchouan. Ces paquets contiennent de la farine, des pois, du tabac et autres marchandises dont voici le détail :

3 barils de poudre à fusil — 50 livres chacun .....	150 livres
1 rouleau de tabac de Virginie en feuilles .....	89½ "
<b>1 ballot contenant ce qui suit :</b>	
44 livres de tabac .....	44 "
3 douzaines de pipes de plâtre, environ .....	1 "
100 pierres à fusil .....	¼ "
12 livres de corde et de fil .....	12 "
¼ de livre de mèche à lampe .....	¼ "
1 sac de balles B .....	56 "
2 sacs de balles No 1 .....	112 "
5 sacs de farine, 56 livres chacun .....	280 "
3 sacs de pois .....	112 "
5 sacs de blé d'Inde .....	280 "
7 barils de whisky BEAUPORT réduit à 50% d'eau pour [commun usage	74 pots
1 baril d'huile à poêle .....	6 pots
8 peaux de loup-marin pour couvrir la poudre et les ballots.	

Si on aime à savoir combien pesaient ces paquets que transportaient hommes et femmes, voici un exemple tiré de la page 149 du manuscrit :

*Lundi 4 octobre 1802*

— Beau temps.

— Baillargeon et Charles Chamberlain sont partis ce matin pour Québec.

— Dugal et moi-même nous travaillons toute la journée à préparer les paquets pour le Lac Saint-Jean.

*Mardi 5 octobre 1802*

— Beau temps clair.

— Cet après-midi, la brigade est partie du Bout-du-Portage avec les provisions suivantes :

Pierre-Joseph	}	1 sac de lard 106 livres
		1 sac de lard 56 livres
		2 sacs de farine 212 livres
Utshemau	}	1 sac de porc 106 livres
		1 sac de lard 56 livres
		2 sacs de farine 212 livres

(Ce qui fait pour les deux Sauvages 748 livres)

La femme de François Verreault	}	3 sacs de farine 56 livres (168)
et la belle-mère de François		
La femme d'Ambroise Tsherinu	}	3 sacs de farine de 56 livres (168)
et La bonne femme Crépeaux		
		1420 livres

TOTAL : 660 livres de porc  
760 livres de farine  
1420 livres

— Pour ceux qui conduisent les 4 canots durant le voyage :

- 20 livres de porc
- 10 livres de farine
- 2 livres de poudre
- 4 livres de balles
- 8 pierres à fusil
- 2 livres de tabac en feuilles

Ajoutons, pour compléter, ce que contenaient les 4 paquets que François Verreault et Ukinikushu transportaient le jeudi 7 novembre 1802, au Lac St-Jean.

*Lundi 7 novembre 1802*

— Temps couvert et calme.

— François Verreault est parti pour le Lac Saint-Jean avec Ukinikushu. Ils transportent 4 paquets qui contiennent :

- 1 paire de couvertures de 3 points
- 1 pièce de 21 verges d'indienne à 3 barres bleues
- 1 pièce de Kersey tachetée
- 1 pièce de ratine rouge
- 500 pierres à fusil
- 6 douzaines d'alènes
- 3 douzaines de mèche à fusil
- 2 mains de papier à écrire
- 5 peaux de chevreuil
- 10 livres de fil de couleur
- 40 livres de beurre
- 5 pièges à ours
- 6 pots ou 2½ gal'ons d'huile à lampe
- 1 livre de thé vert
- 13 livres de sucre

## 6. AU FIL DES JOURS

On peut facilement imaginer combien la vie au Poste était monotone : même décor, mêmes

visages, mêmes occupations. Toutefois, certaines heures, certains jours brisaient le rythme de cette uniformité. Et d'abord le retour de quelques fêtes.

A la lecture du Journal de Neil McLaren, on remarque l'observance du dimanche, au poste de Chicoutimi. On ne travaille pas. Les chasseurs ne visitent même pas leurs « collets » et leurs pièges. Parmi les employés, le dimanche, les uns vont à la pêche, les autres se promènent en canot, ou vont rendre visite à la famille de François Verreault aux Terres-Rompues.

Au point de vue religieux, ces pauvres gens étaient bien délaissés. Ils ne recevaient qu'une fois par année, au mois de juillet, la visite du missionnaire, l'abbé François-Gabriel Le Courtois, curé de Rimouski. Le jour de Noël, les employés du Poste font de leur mieux : « Nos gens vont à l'église à l'heure habituelle, écrit McLaren. Le reste de la nuit et de la journée se passe comme d'habitude. Ce jour-là, aucune boisson, ni pour les Indiens, ni pour les employés, ainsi en a décidé McLaren.

Mais pour célébrer le jour de l'an 1801, on déroge à la coutume. « Tous nous sommes encore debout ce soir, note McLaren, pour fêter la nouvelle année et le nouveau siècle. Tapage et folies toute la journée, comme on peut l'imaginer en pareille occasion. Cependant, aucun accident regrettable n'est arrivé. » Le lendemain, la fête continue. Mais samedi, le 3 janvier, la fête a assez duré. « Tous nos employés et

moi-même fûmes bien malades après ce carnaval. En un mot, je suis bien fatigué de tout ce tapage. »

Il fallait aussi fêter le mardi-gras, le 17 février 1801. « C'est fête aujourd'hui. Personne ne travaille. Le petit whisky blanc de marque BEAUMONT est à l'honneur. » Mais en 1803, la fête du mardi-gras n'eut pas le même succès : « Nous n'avons pas eu beaucoup de plaisir, écrit McLaren, parce que nous n'avions rien à boire. C'est la première fois, je crois, depuis que le poste existe que la fête du mardi-gras fut aussi triste. »

A côté de ces jours ensoleillés, que d'autres sont miséreux et tristes. En voici quelques exemples. Les occasions étaient fréquentes de venir au secours des Indiens malades ou réduits à la famine, ou qui avaient des difficultés familiales. Dans le Journal de McLaren, nous avons remarqué les quatre cas suivants :

« Samedi, 23 janvier 1802, l'indien Kamushenagush est venu ici aujourd'hui pour avoir de la farine, afin de secourir une famille d'Indiens des Islets de Jérémie qui va mourir de faim. »

« Vendredi, 14 janvier 1803. Ce soir, la femme de Uabushuiuan est arrivée ici avec une jeune fille Nascappi, qu'elle venait nous confier. Cette pauvre fille est très malade. Les malheureux orphelins qui dépendent des Montagnais, font vraiment pitié. Ce n'est pas la première fois que je vois de jeunes orphelins dans un état lamentable. »

Le troisième cas est signalé le samedi, 5 février 1803 : « La jeune orpheline qui demeurait

avec Uabushuin est revenue à la maison, parce qu'elle a été abandonnée par cette famille. »

Enfin, l'acte de charité le plus beau et le plus méritoire est daté du mardi, 28 juin 1803 : « Ce matin, écrit avec émotion McLaren, le jeune Indien Zachariah a rendu le dernier soupir. Il est mort étouffé. Il a passé trois ans au lit dans cette maison. Etant donné la longueur et la nature de sa maladie, des plaies de sa jambe, et de bien d'autres contrariétés, causées pour une bonne part par la présence des Indiens, surtout depuis un an, il est vraiment surprenant qu'il ait vécu si longtemps. J'étais très attaché à cet enfant. Je l'avais hébergé par charité. La nature de sa maladie et ses souffrances avaient fait naître chez moi beaucoup de compassion. Ce soir, les Indiens ont eu la complaisance d'inhumer cet enfant. Ils m'ont ainsi épargné la peine de le faire enterrer par des hommes à gages. »

Témoignage de la misère humaine, mais aussi de la générosité du cœur.

Le Poste vivait aussi de grandes heures quand des visiteurs rares et importants remontaient le Saguenay, ce qui arriva en 1702. La Compagnie du Nord-Ouest avait loué les Postes du Domaine du Roi pour une durée de 20 ans (5 avril 1802). Les agents de la Compagnie crurent bon alors de visiter le Poste de Chicoutimi.

« Cet après-midi, mercredi, 7 juillet 1802, note McLaren, 3 canots sont arrivés ici venant de Québec, avec à leur bord Messieurs David Stuart, Sauvageau, Alexandre Fraser, Sinclair et Sergent. Ils venaient, en qualité d'agents de la Compagnie



du Nord-Ouest, inventorier tout ce qu'elle possédait dans les postes de Chicoutimi et du Lac St-Jean (Pointe-Bleue). Ils passèrent une semaine à travailler à Chicoutimi, puis, le 13 juillet, ils partirent pour le Lac St-Jean.

L'inventaire terminé au poste de la Pointe-Bleue, les agents du Domaine eurent la fantaisie de revenir à Chicoutimi par un chemin intéressant, mais fort dangereux. « Lundi, 19 juillet, écrit McLaren, hier soir les agents du Domaine sont arrivés ici ; ils sont descendus du lac Saint-Jean par la Grande-Décharge. » Et, pour célébrer cet exploit, McLaren ajoute : « Nous avons donné une fête en l'honneur des fermiers des Postes du Roi, anciens et nouveaux. Ce fut un grand branle-bas dans le poste. Le lendemain, ces Messieurs partaient pour Québec à bord du vaisseau, *Le Juno*. »

Comme une visite en appelle une autre, l'année ne se termina pas sans l'arrivée d'Angus Shaw. Mais qui était-il ? C'était le grand patron. Au service de la Compagnie du Nord-Ouest depuis 17 ans, il fut nommé contrôleur des Postes du Domaine du Roi, pour le compte de la Compagnie, le 6 juillet 1802, avec bureau et résidence à Québec.<sup>5</sup> Dès le mois de septembre, il se rendit à Chicoutimi pour sa première visite. McLaren note à la page 146 de son Journal :

— « Lundi, 27 septembre 1802. Beau temps avec légère brise de l'Est. »

— « Vers une heure de l'après-midi, Messieurs Angus Shaw et Alexandre Fraser arrivent à Chicoutimi. »

— « Monsieur Shaw et moi-même avons échangé des paroles dures à propos des Indiens. Ce monsieur croit que j'ai manqué à mon devoir envers lui et envers mes employés. Vraiment, je n'ai pas conscience d'une pareille faute. Monsieur Shaw se prépare à partir demain pour les terres. »

A son deuxième voyage à Chicoutimi, Angus Shaw ne fit que passer. Il arriva le dimanche matin, le 3 juillet 1803, avec 6 canots venant de Tadoussac. Le soir, M. Shaw donna une fête aux Indiens qui étaient de mauvaise humeur parce qu'ils l'attendaient depuis trois semaines et surtout parce qu'ils n'avaient pas obtenu de lui autant de boisson qu'ils l'auraient désiré. Lundi 4 juillet, vers 7 heures du matin, Shaw, avec sa flottille de canots montés par des Indiens, quitta le Bout-du-Portage pour se rendre à la Baie d'Hudson.

La troisième fois que Angus Shaw vint visiter, comme contrôleur, le poste de Chicoutimi, il mit tout le monde en émoi. Mais reportons-nous plutôt au Journal de McLaren :

— « Mercredi 3 octobre 1804, vent de l'est. La nuit dernière, Monsieur Angus Shaw nous a causé une grande surprise quand il est arrivé à la maison vers 10 heures. » Puis, sans aucun commentaire, McLaren ajoute : « Monsieur Jean-Baptiste Taché prendra charge du poste de Chicoutimi et du département. »

L'entretien entre Shaw et McLaren ne semble pas avoir été orageux, puisque McLaren ajoute simplement : « Monsieur Angus Shaw et moi-

même avons parlé longtemps de différents sujets. Il est parti pour Tadoussac vers 10 heures de l'avant-midi. »

Ainsi finit la carrière de Neil McLaren comme commis au poste de Chicoutimi pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest. Grâce à lui, nous sommes bien renseignés sur la vie quotidienne que menaient les préposés aux postes de traite. Son journal est le reflet de leur existence monotone, coupée ça et là de réjouissances éphémères ou d'heures angoissantes. N'est-ce pas aussi l'image de nos coureurs des bois, des *Engagés du Grand Portage* ou Gildore de *La Dalle-des-Morts* ?

#### NOTES

1. Journal of Chicoutimi 1800-1805, by Neil McLaren, Archives de la Province de Québec, A.P. — M-3.
2. Etude de Mgr Victor Tremblay — Dossier 66, pièce 24, Société Historique du Saguenay.
3. J.-Allan Burgesse, *La plus ancienne famille du Saguenay*, Chicoutimi 1948 — 10 et 11.
4. Témoignage de François Verreault — Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada 1823-1824, Vol. 33, App. R.
5. Journal of Occurrences in the Athabasca Department by George Simpson, 1820 and 1821, and Report. Published by The Champlain Society for The Hudson's Bay Record Society, London England, 1938. Appendix page 465.

## V

### LES DERNIÈRES ANNÉES

1805-1856

Dans ce dernier chapitre, nous approchons de la période qu'on est convenu d'appeler : l'ouverture du Saguenay, même si l'expression traduit assez mal la réalité. Nous allons assister à la fin d'un monde, celui de la traite des fourrures, et à la naissance, combien pénible, d'une civilisation nouvelle dont nous sommes les héritiers. Comme nous le verrons, tout s'est fait lentement, sous la pression de nombreux facteurs qu'il serait imprudent de simplifier.

#### 1. *JEAN-BAPTISTE TACHÉ*

Le successeur de Neil McLaren, Jean-Baptiste Taché, est né à Montréal, le 12 juin 1786, fils de Charles Taché qui avait passé plusieurs années à Chicoutimi comme « bourgeois ». Agé de dix-neuf ans seulement, il fut nommé commis au poste de Chicoutimi. Dans son Journal McLaren écrit, le 3 octobre 1804 : « Monsieur Jean-Baptiste Taché prend charge du poste de Chicoutimi et de tout le département. »

Appelé à témoigner au Comité de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada 1820-1821, Jean-

Baptiste Taché déclare ce qui suit : « J'ai résidé pendant dix-huit mois à l'endroit nommé Chicoutimi, dans le haut de la rivière Saguenay, dans l'endroit communément appelé Domaine du Roi, et cela, en l'année 1805. Dans le printemps de 1806, j'ai parcouru toute la partie du Domaine du Roi, qui se trouve depuis Chicoutimi jusqu'au grand lac Mistassini, nommé sur la carte Mistassynis, qui se décharge dans la rivière Rupert, laquelle rivière se perd dans la Baie d'Hudson. » <sup>1</sup>

Au mois de juillet 1806, Jean-Baptiste Taché quittait le poste de Chicoutimi, pour aller continuer ses études. Il fut admis à la pratique du droit, le 26 août 1811. De 1820 à 1824, il représente le comté Cornwallis (Kamouraska) à la Chambre du Bas-Canada.

## 2. *JAMES McKENZIE*

Chicoutimi reçoit un autre visiteur important : James McKenzie, frère de l'Honorable Roderick McKenzie, bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest ; il devint, en 1802, actionnaire de la compagnie qui le nomma agent pour s'occuper du commerce des fourrures dans les postes du Domaine. En 1806, on lui confia la charge de surintendant du commerce de la compagnie, en remplacement de Angus Shaw, avec bureau et résidence à Tadoussac. Il occupa cette importante fonction pendant quinze ans, jusqu'à la fusion de la Compagnie du Nord-Ouest avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1821.

James McKenzie est venu deux fois au poste de Chicoutimi; en 1808, puis en 1814. D'après son Journal McKenzie est parti de Tadoussac le 2 août 1808, dans un grand canot d'écorce, conduit par quatre Indiens. Il arriva à Chicoutimi, où il trouva « une bonne maison d'habitation, une chapelle et un magasin construit en 1707, comme l'atteste ce chiffre au-dessus de la porte. Là, j'ai acheté, continue-t-il, deux petits canots et j'ai engagé deux Canadiens et deux Indiens. J'ai renvoyé le grand canot avec son équipage à Tadoussac. Je suis parti de Chicoutimi dans un des deux canots, conduit par un Canadien et un Indien, tandis que l'autre canot transportait tout le bagage. La troisième journée, nous sommes arrivés au Lac Saint-Jean, après avoir traversé dix portages. » <sup>2</sup>

Dans son témoignage du 4 février 1824, devant le Comité de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, James McKenzie affirme qu'il est revenu de son voyage au Lac St-Jean par la Grande-Décharge. Quelques années auparavant, son prédécesseur Angus Shaw avait réussi à descendre du lac Saint-Jean par ce chemin extrêmement dangereux. McKenzie se croyait aussi courageux que lui. Sauter les rapides de la Grande-Décharge était le grand exploit sportif de ce temps là. McKenzie affirme avec fierté : « J'ai passé par là en 1808 avec un Canadien et un Sauvage dans un canot d'écorce ; nous arrê tâmes pour y coucher en descendant, étant partis à une heure trop avancée du lac Saint-Jean. Si nous étions partis le matin, la force du courant

est telle que nous aurions pu arriver dans le cours de la journée. »<sup>3</sup>

### 3. LE PROBLÈME AGRICOLE

Parallèlement au commerce des fourrures qui se maintient vaillamment dans les lointains domaines du Roi, de graves problèmes sociaux soulèvent tout le Bas-Canada. C'est une question d'espace vital, d'expansion ou de lente asphyxie. Voyons plutôt les faits.

De 1800 à 1840, les habitants du Bas-Canada, d'origine française, vivaient dans un malaise extrême, alors que quatre-vingt-dix pour cent des leurs peuplaient les campagnes. Dans les « vieilles paroisses », toutes les terres cultivables étaient prises. Ainsi, il était impossible d'établir sur des terres une très grande partie de la jeunesse canadienne-française. « L'on frémit, écrit l'abbé Lionel Groulx, devant certaines statistiques qui nous indiquent pour chaque paroisse le nombre de jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans qui manquent de terres. »<sup>4</sup>

Il ne restait d'autre alternative à ces jeunes chômeurs que d'exiger du gouvernement du Bas-Canada l'ouverture de nouvelles régions ou de s'exiler aux Etats-Unis, où filatures et industrie du bois offraient aux immigrants des salaires relativement élevés.

La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, consciente de la gravité du problème, institua un comité d'enquête, afin de trouver les causes de cette grave crise agricole et démographique,



pour y apporter les remèdes appropriés. Les enquêteurs siégèrent de 1820 à 1828. Ils firent comparaître une vingtaine de témoins qui connaissaient, d'une manière ou d'une autre, cette partie du pays qu'on appelait le Domaine du Roi, c'est-à-dire le Saguenay. Les témoins les plus importants furent Alexandre Fraser, James McKenzie, Paschal Taché et surtout François Verreault.

#### 4. FRANÇOIS VERREULT TÉMOIGNE

Personne ne connaissait mieux le pays du Saguenay et les Indiens qui l'habitaient, que François Verreault. Il y avait passé toute sa vie, avait épousé une montagnaise et élevé une nombreuse famille. Il était donc en mesure de fournir au Comité de la Chambre les plus précieux renseignements.

La partie de son témoignage où il expose ce qu'il connaît des Indiens, est particulièrement intéressante. Elle mérite d'être citée telle que rapportée dans les Journaux de la Chambre d'Assemblée :

Vendredi, 30e. Janvier 1824.

Mr. Stuart dans la Chaire.

Mr. François Verreault est comparu devant votre Comité.

Q. Avez-vous eu aucuns et quels moyens d'obtenir des connaissances du Pays du Saguenay et des Pays circonvoisins ?

R. J'ai actuellement 65 ans, et depuis l'âge de quinze ans, jusqu'à l'automne dernier, j'ai séjourné dans les Pays du Saguenay, et j'ai fait bien des courses dans les Pays voisins.

Q. Quelle est la Nation Sauvage qui habite cette Contrée ?

R. La Nation Montagnaise, leur nom Sauvage est Papinashuah, qui veut dire Rieurs ou Rica-neurs, et effectivement ils le sont ; ils ont même l'habitude de donner un sobriquet à des personnes qu'ils voient pour la première fois, pour pouvoir s'en moquer et en rire sans que ces personnes peuvent s'en apercevoir ; et ils se plaisent même à se rire les uns des autres, ce qu'ils font si adroitement que ceux qui en sont l'objet s'en aperçoivent rarement. Ils sont d'un caractère doux, charitable, et hospitalier, mais poltrons à l'excès.

Q. Quel est le nombre des Familles de cette Nation qui habitent cette partie du Domaine du Roi que vous avez désignée ?

R. Il y a trois Familles à Tadoussac, neuf à Chicoutimy, douze au Lac St. Jean, et neuf à Assuapmousoin, formant trente-trois Familles composées l'une dans l'autre de cinq personnes, et faisant un total de cent soixante-cinq âmes.

Q. Cette Nation a-t-elle augmenté ou diminué depuis que vous avez été pour la première fois dans ces Contrées ?

R. Elle a diminué plus d'un tiers.

Q. A quoi en attribuez-vous la cause ?

R. Au manque des Animaux dont il se nourrissent en faisant la Chasse ; il n'y a pas une année qu'il n'en meure de misère et de faim, lorsqu'ils s'enfoncent dans les Forêts pour chasser ; j'ai connoissance qu'il en est mort dans un hiver dix-huit personnes de cette manière ; et je crois que dans peu d'années cette Nation s'éteindra.

Q. Croyez-vous que l'on pourroit parvenir à engager les Sauvages à cultiver la Terre ?

R. Non, je ne le crois pas, parce qu'ils sont trop paresseux, et qu'ils méprisent ceux qui travaillent à l'Agriculture ; j'ai essayé plusieurs fois de les engager à faire des Champs de patates, je leur ai fourni des Outils, comme Bêches, Pioches, etc. pour préparer la Terre ; en outre, je leur ai donné des germes de Patates ; je les ai même nourris et je leur ai donné du Rum pour les engager à travailler à la Terre, mais aussitôt que le Soleil commençoit à les réchauffer, ils jetoient les Outils et ils abandonnoient tout pour courir les Bois.

Q. Quelle est l'étendue du Pays de Chasse de cette Nation ?

R. Ils chassent dans toute l'étendue du Pays que je viens de décrire, distribuant à chaque Famille un certain espace de Terrain.

Q. De quelle manière est établie cette division, et quelle est l'étendue de Terrain allouée à chaque Famille, et quand est-ce que cette division a eu lieu ?

R. Lorsqu'un Père a plusieurs Garçons, c'est lui qui assigne à chacun d'eux la portion de ses Domaines qu'il veut qu'ils occupent, et ce partage est scrupuleusement observé par eux, à un point que les blancs ne peuvent les engager à empiéter sur les Terres d'autrui ; même lorsque la Faim les oblige de tuer un Animal sur le Domaine d'un autre, ils laissent la Fourrure ou la Peau de cet Animal au propriétaire. J'ai dit que c'est avec la plus grande répugnance qu'ils entrent sur les Terres d'un autre, même lorsqu'ils y sont forcés par les Blancs, ce qui est à mon avis une preuve que ce sont les derniers qui corrompent leurs mœurs. Ils respectent également le Lit nuptial, et quand ils le souillent, c'est encore dû à l'exemple des Blancs.

##### 5. *L'EXPLORATION DU SAGUENAY EN 1828*

Les témoins amenés devant le Comité de la Chambre d'Assemblée furent unanimes : le territoire qu'on appelait le Domaine du Roi offrait de grandes possibilités au point de vue colonisation, surtout dans les régions de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. Leurs révélations, jointes aux instances du représentant du Northumberland, Marc-Paschal de Sales-de-Laterrière, décidèrent les membres de la Chambre d'Assemblée à voter, en 1826, une somme de \$2,400.00 pour une exploration scientifique du Saguenay. Ils nommèrent deux commissaires, Andrew et David Stuart, pour préparer un plan d'exploration, qui reçut l'approbation du gouverneur, Lord George Ramsay Dalhousie.

Sous la conduite du commissaire Andrew Stuart, les arpenteurs Joseph Bouchette et Joseph Hamel, les géologues F.-H. Baddeley et Henry Nixon se partagèrent la tâche d'explorer tout le territoire au cours de l'été 1828.

Jamais on n'avait vu tant de visiteurs au poste de Chicoutimi. Chacun des explorateurs, avec son équipage, devait forcément faire de Chicoutimi son point de départ et presque toujours son arrivée.

Le 26 décembre 1828, les deux commissaires présentèrent leur rapport aux membres de la Chambre d'Assemblée.

Les témoignages du Comité de la Chambre, joints aux études des spécialistes que contenait le rapport des Commissaires, prouvaient clairement aux députés du gouvernement du Bas-Canada qu'il existait une grande étendue de très bonnes terres à culture dans les régions de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean.

## 6. *REQUÊTE DES GENS DE LA MALBAIE*

Le rapport des commissaires Andrew et David Stuart fut publié en janvier 1829, sous forme d'un volume de 200 pages. Les habitants de La Malbaie, qui voulaient profiter dans le plus court délai possible de l'ouverture du Saguenay à la colonisation, adressèrent, le 4 avril 1829, une requête signée de 250 noms, à Sir James Kempt, administrateur du gouvernement du Bas-Canada. Dans leur supplique, les signataires affirmaient que « la majorité d'entre eux con-

naissait bien le pays à coloniser, pour en avoir fait plusieurs fois la visite, que du fait qu'ils étaient voisins de ce territoire, ils pouvaient plus facilement que d'autres voir à l'établissement de leurs fils. Enfin, ils ajoutaient que quatre autres paroisses environnantes ne tarderaient pas à se joindre à eux. » <sup>5</sup>

Les pétitionnaires de La Malbaie ne reçurent aucune réponse de la part du gouvernement. Malgré trois autres requêtes semblables de la part des gens de Charlevoix en 1836, 1839 et 1841, la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada continuait à faire la sourde oreille, pendant qu'augmentait l'exaspération de la population. Quelles furent donc les raisons de ce long silence ? Pour les gouvernants d'alors, il n'y en avait qu'une seule : l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson détenait un bail d'affermage des postes du Roi qui n'expirait qu'en 1842. Cette puissante compagnie de Londres s'opposait avec vigueur à l'ouverture de son royaume des fourrures à la colonisation. Le gouvernement du Bas-Canada n'avait qu'à subir son intransigeance au détriment du bien général du pays.

## 7. LA SOCIÉTÉ DES VINGT ET UN

Au cours de l'année 1837, vingt et un propriétaires de la paroisse de La Malbaie formaient une société qui avait pour objectif « la coupe du bois dans le Domaine du Roi. » « *La Société des Pinières du Saguenay* », (c'était son nom officiel) finit par obtenir, par l'intermédiaire de son

agent Alexis Tremblay, picoté, la permission de la Compagnie de la Baie d'Hudson de couper 60,000 billots de pins dans les forêts du Saguenay. En retour, la Société s'engageait à verser la somme de \$2,600.00.

Après s'être assurée de la vente de tous ses billots à la maison William Price and Co. de Québec, la Société commença ses opérations ici et là le long du Saguenay, pour se fixer définitivement à la Grande-Baie, au mois de juin 1838.

Le 20 octobre de la même année, arrivait, à la Grande-Baie, une goélette, partie de La Malbaie, avec à son bord 48 personnes tant hommes que femmes et enfants. Ces familles arrivaient avec l'intention bien arrêtée de *s'établir* au Saguenay.

Qu'on le veuille ou non, c'était la colonisation qui commençait. Ces valeureux bûcherons de pinière ne purent résister à la tentation de se tailler des terres à même la forêt et de commencer le défrichement de « *leurs lots* » dans l'illégalité, sans demander la permission à personne. Ces braves gens réalisaient, avant la lettre, le slogan : « *Emparons-nous du sol* ».

Le gouvernement du Bas-Canada, inquiet de ce qui se passait au Saguenay, chargea l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger de faire enquête au cours de l'été de 1842. Il eut la surprise de constater, au cours de son voyage, que 161 *squatters* avaient choisi « leurs terres » et que 725 acres étaient déjà en culture ! A la lecture du rapport Duberger, les gouvernants n'osèrent pas entreprendre une seconde « *déportation des A-*



*cadiens* », et restèrent muets devant le fait accompli. Comme on avait refusé d'ouvrir la porte à la colonisation du Saguenay, les gens de La Malbaie et de Baie St-Paul avaient passé sous la clôture !

## 8. LES MOULINS À SCIE DE CHICOUTIMI

Pour diverses raisons, la Société des Vingt-et-Un se trouva, un beau jour, obligée de vendre toutes ses actions et tous ses établissements, à la maison *William Price and Co.* de Québec. Le contrat de vente fut passé le 25 juillet 1842. Un mois plus tard, Peter McLeod commençait la construction d'un moulin à scie à la Rivière-du-Moulin.

Après une entente signée entre William Price et Peter McLeod junior, le 7 novembre 1842, les deux associés décidèrent la construction d'une grande scierie au printemps de 1843, à l'embouchure de la rivière Chicoutimi. On bâtit d'abord une écluse au haut de la chute et une dalle qui amenait l'eau qui devait faire fonctionner le moulin à scie, en même temps qu'un moulin à farine. La scierie fut construite sur l'emplacement même du poste de Chicoutimi, le long de la rivière. On y ajouta un quai, nécessaire au chargement du bois. Bientôt, les bâtiments du poste furent entourés de piles de planches et de madriers. On pouvait prévoir, déjà en 1844, qu'avant peu d'années, le poste de traite de Chicoutimi serait obligé de fermer ses portes.

## 9. LES MONTAGNAIS RÉCLAMENT LEURS DROITS

Après quatre années d'opération des moulins de Chicoutimi, et à cause des rapides progrès dans le défrichement des terres, les tribus montagnaises du territoire se trouvaient dans une situation misérable. Le 7 février 1848, les chefs montagnais se réunirent et rédigèrent une supplique, signée de 106 noms de leurs compatriotes et adressée au gouverneur Lord Elgin. Ils nommèrent, pour porter la requête, trois représentants : Joseph Kakanukus, Tumas Mesitupamuskan et Pasil Tshishenapen.

Pour les présenter et les interpréter auprès du gouverneur, les trois députés prièrent Peter McLeod junior et John McLaren, fils de Neil, de Port-au-Persil, de les accompagner jusqu'à Montréal, où siégeait le gouvernement du Bas-Canada. Ils partirent au début du mois d'avril 1848, en raquettes, à travers les forêts, pour aller rejoindre McLaren et McLeod à Port-au-Persil.

John McLaren a écrit une relation très intéressante de ce pittoresque voyage. En voici quelques extraits :

« De chez moi, nous nous sommes rendus à Québec. Puis nous avons pris place dans les omnibus qui faisaient alors le service entre Québec et Montréal.

« En attendant notre admission auprès de son excellence, Lord Elgin, je me suis mis en frais de faire voir aux Sauvages les merveilles de la civilisation : les grandes cabanes (maisons),

les églises, les monuments, les édifices les ont moins frappés que les nombreuses voitures sur la glace qui leur faisaient, à distance, l'effet d'un troupeau de caribous sur un lac.

Après avoir fait antichambre quelques minutes, nous fûmes reçus par Lord Elgin, dans ses appartements. Nous nous tenions, M. McLeod et moi, de chaque côté des chefs. Ceux-ci ne répondirent même pas au profond salut que leur fit le gouverneur.

L'interprète lut alors, en langue montagnaise, la requête, que je traduisis en français à Lord Elgin, et je la passai au chef Tumas qui la remit, non sans hésitation, à un aide de camp. Le chef aurait préféré la donner au gouverneur de sa propre main.

Voici maintenant quelques passages du discours émouvant que les chefs indiens prononcèrent devant le gouverneur Elgin :

Il y a quatre hivers passés, nous avons demandé qu'on fût pris en pitié ; mais nous n'avons point encore entendu parler qu'on faisait quelque chose pour nous arrêter la misère.

Oh ! Mais si tu savais comme nous sommes misérables, notre bon père, et dans quelle pauvreté nous sommes, tu verserais des larmes de pitié et tu nous accorderais tout de suite ce que nous allons te demander.

Tu ne diras pas : Mes Sauvages me demandent trop. Ecoute notre prière, bon père, donne-nous ce peu de subsistance pour nous et nos enfants.

Vois donc comme c'est triste, pour nous et nos enfants, de voir des étrangers s'emparer de nos terres, de voir des Blancs couper les bois dans nos forêts, y mettre le feu et détruire notre chasse, qui était notre seul soutien.

Rien ne nous étonne plus que de voir nos terres prises et occupées que nous croyions être notre propriété la plus sacrée, ce que nos anciens pères ont toujours pensé comme une chose certaine et ce que nous pensons aussi, nous, c'est qu'il n'y a que Dieu qui soit plus maître que nous.

Voilà donc ce que tu dois nous donner :

1°. Qu'on nous donne un morceau de terre au lac Saint-Jean des deux bords de la rivière Péribonka et un autre morceau à l'entrée de la Grande-Décharge du lac, là où on s'assemble tous les printemps pour tendre nos filets, vivre au poisson et faire nos canots.

2°. Qu'on nous donne l'argent payé par les Bourgeois de traite, et l'argent de nos terres et de nos bois.

3°. Qu'on nous donne aussi à nous autres Montagnais des présents tous les étés comme on entend dire que tu donnes aux autres Sauvages.

4°. Que tu fasses empêcher les Sauvages étrangers de chasser sur nos terres, pour que les animaux augmentent.

L'argent qu'on te demande est pour acheter des provisions et des vêtements pour nous

et nos enfants : munitions, haches, pics, fil à rets, couvertes, couteaux, hameçons, et pour payer les réparations de nos chapelles et plusieurs autres choses qui nous manquent.

Si tu ne nous accordes pas ce que nous te demandons, voilà que nous allons tous disparaître comme la neige disparaît, le printemps, au soleil.

J'ai tout dit. <sup>6</sup>

Telle fut la touchante et pittoresque ambassade des Montagnais auprès du gouverneur, Lord Elgin.

Le 4 novembre 1848, le Comité chargé d'étudier ce grave problème, pour se donner bonne conscience, recommanda à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada de voter la somme dérisoire de \$ 2,200.00. Il suggéra, en outre, de confier la distribution de cet argent à Mgr Turgeon, grand vicaire du diocèse de Québec.

Quelques années plus tard, soit en 1856, le gouvernement créait une réserve indienne à la Pointe-Bleue, au nord du Lac Saint-Jean.

## 10. LA FIN DU POSTE

Les pères Oblats de Marie-Immaculée, arrivés au Saguenay en 1844, tentèrent à plusieurs reprises de rétablir la mission de Chicoutimi, mais sans succès. En particulier, le père Flavien Durocher multiplia les demandes pour réparer, ou plutôt pour rebâtir la vieille chapelle de Chicoutimi. Mais ses efforts furent vains.

Par ailleurs, les Indiens, pour la plupart, furent forcés d'abandonner leur territoire de chas-

se à Chicoutimi, pour gagner les forêts du lac Saint-Jean.

Cependant, un certain nombre de Sauvages des terres, venaient encore, de temps en temps, au poste de Chicoutimi. Ils venaient plutôt pour profiter des *belles fêtes* que leur donnait le métis Peter McLeod, que pour faire la traite et entendre la parole du missionnaire.

Le 20 avril 1853, le curé de Chicoutimi, l'abbé Jean-Baptiste Gagnon, proposait, dans une lettre au grand vicaire Cazeau, de rebâtir la chapelle de Chicoutimi au bénéfice « des gens de chantiers qui ne fréquentent pas l'église durant l'été. » Ce beau projet est resté en plan.<sup>7</sup>

Dix-huit cent cinquante-six (1856), année fatale pour le poste de Chicoutimi. La vieille chapelle s'écroula sur elle-même, victime de l'incurie des hommes. C'était plus qu'un symbole. Année fatale aussi, car la Compagnie de la Baie d'Hudson ferma définitivement le poste de Chicoutimi, vieux de 180 ans, pour concentrer ses activités à son nouveau poste de Métabetchouan.

C'était le point final de la première page de notre histoire régionale. On commençait d'écrire une autre plus importante, celle du commerce du bois, de l'agriculture, du papier journal et de l'aluminium.

Comme un orgueil légitime pousse les citoyens à reculer toujours plus loin la fondation de leur ville, ne pourrions-nous pas écrire en toute objectivité : « Chicoutimi fut fondé en 1676. » Pour cela, il faudrait nous départir de nos critères actuels qui nous montrent habituellement les vil-

les nouvelles surgir en un clin d'œil. Grâce à la grande industrie, la région a vu pousser ces villes champignons qui lèvent encore sous nos yeux dans le Nord québécois. Le même processus de division ou de génération quasi spontanée n'agissait pas autrefois, car c'était plutôt par lente sédimentation que les obscurs comptoirs progressaient pour accéder tardivement à un statut supérieur.

En 1676, Chicoutimi valait bien en importance les Trois-Rivières à leurs débuts, Détroit ou un autre poste du genre. Chicoutimi, terminus de la navigation, centre commercial important, foyer missionnaire, sous la conduite d'hommes avisés qui se sont succédé ici sans interruption, remonte plus loin dans le passé qu'on veut bien nous le laisser croire. Heureux serons-nous, du moins, si ces modestes pages ajoutent encore un fleuron nouveau à la couronne de la Reine du Nord.

#### NOTES

1. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1820-1821, Vol. 30 app. U.*
2. L.-R. Masson, *Les Bourgeois du Nord-Ouest, Québec 1890 — Journal de James McKenzie.*
3. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1823-1824, Vol. 33, app. R.*
4. Lionel Groulx, *Orientations*, p. 88.
5. Le texte de ce document a été publié par la revue *Saguenayensia* mars-avril 1963, p. 39.
6. Cf. la revue *Saguenayensia*, No Mars-avril 1968, pages 38 et suivantes.
7. Archives de l'Évêché de Chicoutimi, cote 11, paroisse 72, Vol. 1 pièce 18.



## INDEX GÉNÉRAL

- Abénaquis, Sauvages, 25 ; le père Coquart missionnaire chez les, 55.  
Ainslie, Thomas, agent du Domaine du Roy, 58, 64.  
Albanel, Père Charles, s.j., 12.  
Algonquins, Sauvages, 15.  
Amelin, Jean-Baptiste, 33 ; construit la chapelle du père Pierre Laure, 34, 36.  
Amelin, Joseph, employé au poste de Chicoutimi, 32.  
Amelin, Pierre, organise un poste de traite au grand lac Mistassini 63.  
Amherst, sir Jefferey, règle le problème des Montagnais après la conquête. 60.  
André, Père Louis, s.j., 25 ; dernière mission à Chicoutimi en 1709, 26.  
Anse du Bonhomme Peltier, bon territoire de chasse, 81.  
Anse-au-Foin, (Saint-Fulgence), 77.  
Anse Saint-Étienne, le navire, La Madeleine, est à, 85.  
Apparat Français-Montagnais, 38.  
Arche de Noé, d'après les Mistassins, 39.  
Archevêché de Québec, possède dans ses archives un très beau livre de prières en montagnais, manuscrit du père Pierre Laure, 38.  
Aubert de La Chesnaye, Charles, 18.
- Baie d'Hudson, 12, 64.  
Baillargeon, Nicolas, ouvrier, il répare la chapelle du père François de Crespieul, 23.  
Barbeau, Marius, 20, 47.  
Bazire Charles, 13 ; forme une compagnie avec Jean Oudiette, 13 ; fondateur de Chicoutimi en 1676 ; 14 ; sa mort, le 13 décembre 1677, 16.  
Bécard de Grandville, Pierre, 14, 17.  
Belaire, Bertrand, charpentier, 33.  
Belaire, Jean, maître-charpentier, 34.  
Bigot, François, intendant, (1748-1760), 56.  
Boispineau, Frère Jean, s.j., il guérit le père Maurice, 54.  
Boisseau, Jean, vint de Paris remplacer Charles Bazire, 16.  
Botanistes, le chanoine Gosselin, botaniste de Québec est à Chicoutimi en 1742, 55 ; un botaniste anglais, à Chicoutimi en 1801, 85.  
Bouchette, Joseph, arpenteur, explore le Domaine du Roy en 1828, 105.  
Bouvard, Père Martin, s.j., 24.

Bout-du-Portage (rivière Chicoutimi), 87 ; Angus Shaw le quitte pour se rendre à la Baie d'Hudson, 95.  
Brigades, 86, 87 ; comment elles sont composées, leur rôle, etc., 86.  
Burgesse, J.-Allan, 72.

Cadioux de Courville, Charles, 13.

Caron, Jean, ouvrier, 15.

Caron, Vital, armurier, 33.

Chamberlain, Charles, chasseur employé au poste de Chicoutimi en 1800, 77.

Chatellereaux, Louis, commis à Chicoutimi, 32.

Chavigny de la Chevrotière, François, commis au poste de Chicoutimi, 21, 22.

Chapelle du père de Crespieu, bâtie en 1676, 15 ; fait l'admiration des Indiens, 15 ; elle tombe en ruine, 34.

Chapelle du père Pierre Laure, sa construction, sa dimension, 35 ; s'écroule en 1856, 113.

Chapelle de Métabetchouan, 20.

Chardon, Père Jean-Baptiste, s.j., accompagne le père J.-B. Maurice en 1740, 53.

Chevalier de Troye, Pierre, 21.

Chicoutimi, son entrée dans l'Histoire, 12 ; fondation en 1676, 14, 15 ; première maison en 1671, 14 ; signification du nom, 39 ; description de Chicoutimi par le père Coquart en 1750, 55 ; le poste de traite à la conquête, 57 ; on bâtit une maison en 1763, 58 ; Chicoutimi en 1800, 72 ; maison bâtie en 1795, 74 ; comment on observe le Dimanche en 1800, 90 ; les explorateurs de 1828, 105 ; construction d'un moulin à scie en 1843, 108.

Chouard, Marie-Antoinette, fille de Médard, sieur Desgroseillers, épouse de Joseph Dorval, 63.

Collège des Jésuites à Québec, 29.

Collet, Joseph, commis, 57, 58 ; assiste à la mort du père Coquart, 61 ; sa biographie, 63.

Commerce des fourrures, Traite de Tadoussac, 13 ; commerce des fourrures et le missionnaire, 31 ; réorganisation du commerce en 1740, 53 ; production du poste de Chicoutimi en 1750, 56 ; fourrures fournies par Chicoutimi en 1800, 73 ; comment se faisait ce commerce en 1800, 80.

Compagnie de la Baie d'Hudson, 98, 106.

Compagnie des Indes Occidentales, 13.

Compagnie du Nord, prend la sous-ferme de Tadoussac, 19, 21.

Compagnie du Nord-Ouest, 71, 73 ; ses agents en visite en 1802, 93 ; James McKenzie, agent de la dite compagnie, 98.

Compain, l'abbé J.-P., curé de l'Île-aux-Coudres, assiste à la mort du père Jean-Baptiste La Brosse à Tadoussac, 62.

Coquart, Père Claude-Godefroy, s.j., arrive à Chicoutimi le 20 novembre 1746, 55 ; sa description de Chicoutimi en 1750, 55 ; fait bâtir la chapelle de Tadoussac (1747-1750), 56 ; sa lettre au gouverneur, 59 ; sa mort, 60 ; sa pierre tombale, 62 ; translation de ses restes à Tadoussac, 67.

Côté, Guillaume, ouvrier, répare la chapelle du père de Crespieul en 1701, 23.  
Crépeaux, Joseph, ouvrier, employé en 1800, 78.  
Crespieul, Père François de, s.j., 13 ; le petit « soleil » de Chicoutimi, 19 ; sa mort, 24.  
Croft, la côte, 82.  
Cugnet, François-Etienne, marchand, 25 ; empêche la traite de l'eau-de-vie, 39 ; visite les Postes du Roy en 1740, etc., 53.  
Cugnet, Jean-Baptiste, fils du précédent, parrain à Chicoutimi, 55.

Daumont de Saint-Lusson, Simon-François, 21.  
Deblois, Charles, commis à Tadoussac, 38.  
Delestage, Frère Gelase, récollet, 27.  
De Salles de Laterrière, Marc-Paschal, 104.  
Denis de Saint-Simon, Paul, 12.  
De Quen, Père Jean, s.j., 11.  
Descente-des-Femmes (Ste-Rose), 85.  
Desjardins, Antoine, ouvrier, noyé dans la rivière Chicoutimi le 25 mai 1788, 67.  
Désy, Père Edouard, s.j., supérieur, 45.  
Domaine du Roy, carte du Domaine par le père Pierre Laure, 46 ; l'arpenteur Normandin fixe les limites en 1732, 48 ; visité par le sieur Etienne Cugnet en 1740, 53 ; visité par Jean-Baptiste Taché en 1806, 98 ; exploré en 1828, 104.  
Doré, François, coureur des bois, organise un poste de traite au grand lac Mistassini, 63.  
Dorval, Jean-Baptiste, 33.  
Dorval, Joseph, commis, reçoit le père Coquart en 1746, 54 ; son épouse, Marie-Angélique Lambert, fait baptiser une fille, 55 ; sa biographie et son éloge par le père Coquart, 63.  
Druillet, Père Gabriel, s.j., 12.  
Drouard, Robert, maître-charpentier, 23.  
Duberger, Jean-Baptiste, arpenteur, son enquête en 1842, 107.  
Dunn, Thomas, obtient la traite de Tadoussac en 1762, 58.  
Du Parc, Père Jean-Baptiste, s.j., maître du Collège des Jésuites, 47.  
Durocher, Père Flavien, O.M.I., 112.

Eau-de-vie, François Hazeur ne traite pas d', 23 ; Denis Riverin abuse de la traite de l'eau-de-vie, 25, 26.

Eboulements, les. Le père Pierre Laure nommé à cette mission en 1737, 49.

Elgin, lord, 109.

Esquimaux, 15.

Fenaison à Chicoutimi, en 1800, 77.

Fortin, Louis, ouvrier, employé au poste de Chicoutimi, 32.

Fraser, Alexandre, en visite à Chicoutimi en 1802, 93 ; en visite avec Angus Shaw, 94 ; son témoignage devant le Comité de la Chambre, 101.

Frenette, Chanoine F.-X., 20.

Gagné, Louis, ouvrier, 15.

Gagné, Olivier, ouvrier, 15.

Gagnon, Abbé Jean-Baptiste, premier curé de Chicoutimi, 113.

Gagnon, Marie-Anne, épouse de Louis Chatellereaux, 32.

Gosselin, Jean-Baptiste, chanoine et botaniste, est à Chicoutimi en 1742, 55.

Grande-Décharge, les agents de la Cie du Nord-Ouest sautent la, 94 ; James McKenzie en saute les rapides en 1808, 99.

Gray, John, commerçant, obtient la Traite de Tadoussac en 1762, 59.

Grignon, François, ouvrier, employé au poste de Chicoutimi en 1746, 56.

Grondin, Jean, ouvrier, 15.

Groulx, Abbé Lionel, 27, 100.

Guyon Desprets, Geneviève, épouse de François Chavigny de La Chevrotière, 22.

Hamel, Joseph, arpenteur, explore le Saguenay en 1828, 105.

Harrison, Edouard, inspecteur, son inventaire de 1786, 33, 35, 66.

Hazeur, François, seigneur de La Malbaie, 22 ; ses générosités, 23.

Haquart, Gilles, intendant, fait l'éloge de Joseph Dorval, 63.

Hôtel-Dieu de Québec, le père Laure prépare une indienne à la mort, 49.

Hurons, Sauvages, 25.

Ignace, une vieille squaw, apporte du sucre d'érable, 79.

Inventaires, de Jacques Pinguet de Vaucour en 1733, 35 ; de Edouard Harrison en 1786, 35.

Ile d'Orléans, 61.

Ile-Verte, visitée par le père Jean-Baptiste La Brosse, 61.

Islets-de-Jérémie, 12 ; mission du père Laure, 32 ; les Anglais y cachent les fourrures confisquées pendant la guerre, 57 ; le père La Brosse visite les, 61.

Jardin potager, au poste de Chicoutimi, 77.

Jones, Père A.-E., s.j., archiviste, comment il a retrouvé la Relation du père Laure, 45.

Jordins, commandant du navire de guerre anglais à Chicoutimi, 57.

Jour-de-l'An à Chicoutimi en 1801, 91.

Journal de Neil Mc Laren, 71.

Juchereau de Saint-Denys, Nicolas, 12 ; son navire, La Sainte-Catherine, 14, 17.

Jullien, Jean, ouvrier, s'occupe du jardinage en 1800, 77.  
Jullien, Nicolas, employé au poste de Chicoutimi en 1800, 77.

Kakunakus, Joseph, (indien), député auprès de Lord Elgin, 109.  
Kempt, sir James, 105.

Kus-Pahigan, (Saint-Jérôme), 87.

La Brosse, Père Jean-Baptiste, s.j., remplace le père Cuquart en 1766, 61 ; visite la mission de Chicoutimi en 1766, 1770, 1775, 62 ; sa mort le 12 avril 1782, 62.

La Chasse, Père Pierre de la, s.j., 31.

Lagrange, Paschal, ouvrier, employé à Chicoutimi en 1800, le chasseur, 77.

La Malbaie : Le père Maurice y donne la mission en juin 1742, 54 ; requête des gens de La Malbaie en 1829, 105.

Lambert, Marie-Angélique, épouse de Joseph Dorval, 54.

Langlois, Jean, charpentier, 15.

La8chin8, (indien), 33 ; travaille à la construction du presbytère du père Laure, 33.

Laure, Père Pierre, s.j., arrive à Chicoutimi en 1720, 31 ; voir tout le chapitre II, 29 et suivantes.

Le Courtois, abbé François-Gabriel, curé de Rimouski, en mission à Chicoutimi de 1800 à 1804, 91.

Leneuf de La Vallière, Michel, 12.

Le Moine d'Iberville, Pierre, 21.

Le Trident, vaisseau de guerre à Chicoutimi, 57.

Loranger, Montendre, 39.

Maladies, une jeune Nascapi très malade au poste, 92 ; un jeune indien meurt à Chicoutimi après une longue maladie, 93.

Marchandises de troc, 88, 89.

Mardi-Gras à Chicoutimi en 1801, 91.

Maurice, Père Jean-Baptiste, s.j., prend charge de la mission en 1740, 53 ; sa maladie, 54 ; sa mort le 20 mars 1746, 55.

Mesituapamuskan, Tumas, député auprès de Lord Elgin en 1848, 109.

Mickmacs, Sauvages, 25.

Mission Saint-François-Xavier, fondée à Chicoutimi par le père de Crespieu en 1676, 15 ; presque ruinée après 1702, 26.

Mistassins, Sauvages, 15 ; leur idée de l'Arche de Noé, 39 ; visités par le père Chardon, s.j. en 1700, 53 ; poste de traite chez les ; Joseph Dorval, Pierre Amelin et François Doré chez les, 63 ; Jean-Baptiste Taché visite les, 98.

Montagnais, Sauvages, 15 ; victimes de l'eau-de-vie, 16 ; ce qu'étaient les, 41 ; leurs remèdes contre les brûlures, 42 ; leurs superstitions, 42 ; comment ils comptent leurs degrés de parenté, 43 ; Montagnais et le roi d'Angleterre, 59 ; témoignage de François Verreault sur les ; le nombre de familles en 1824, 102 ; réclament leurs droits en 1848, 109.

Montauban, Pierre, contremaître, 33.

- Montendre, Jean-François, commis, 34.
- Murray, James, Gouverneur, 60.
- Musée des Jésuites, on y conserve deux tableaux du père Pierre Laure, 47.
- Mc Kenzie, James, agent pour la Compagnie du Nord-Ouest, 98 ; ses voyages à Chicoutimi en 1808 et 1814, 99 ; son témoignage devant la Chambre d'Assemblée, 101.
- Mc Laren, John, interprète pour les Montagnais auprès de Lord Elgin, 109.
- Mc Laren, Neil, son journal et sa biographie, 71 ; aimait le jardinage, 78 ; conduit une brigade en 1804, 87.
- Mc Leod, Peter, junior, 108 ; interprète auprès de lord Elgin, 109 ; donne des « fêtes » aux Indiens de Chicoutimi, 113.
- Navires à Chicoutimi, La Sainte-Catherine en 1676, 17 ; Le Saint-Etienne en 1740, 53 ; La Madeleine en 1800, 84 ; navire en difficultés en 1801, 85 ; Le Juno en 1802, 94 ; Le Trident, navire de guerre anglais, 57.
- Neilson, John, 71.
- Noël, la fête de, au poste de Chicoutimi en 1800, 91.
- Normandin, Laurent, arpenteur, fixe les limites du Domaine du Roy, 48.
- Oblats, les Rév. Pères, possèdent dans leurs archives à Ottawa plusieurs manuscrits du père Pierre Laure, 38 ; ils arrivent comme missionnaires à Chicoutimi en 1844, 112.
- Oudiette, Jean, négociant de Paris, 13.
- 8tabitibeux, Sauvages, 15.
- 8tchi8anich, Marie, épouse de Nicolas Peltier, 37 ; elle enseigne le montagnais au père Pierre Laure, 37.
- Papawitish, rivière, nom indien de la Rivière-du-Moulin, 82 ; construction d'un moulin à scie en 1842, 108.
- Papinachois, Sauvages, 15 ; mission du père Laure chez les ; on les appelait « les Montagnais de la mer », 32 ; une famille papinachoise qui va mourir de faim en 1802, 92.
- Pedneault, Eugène, au Vieux Village (?), 82.
- Peltier, Charles, 33, fils de Nicolas, travaille à la construction du presbytère du père Laure, 33.
- Peltier, Nicolas, surnommé « le Bonhomme », 36.
- La peste, au poste de Chicoutimi en 1720, 40.
- Petsiamiskueu, Marie, épouse de François Verrecult, son mariage et sa famille, 75 ; fait du sucre d'érable au Vieux Village, 79 ; fait partie d'une brigade, 89.
- Philibot, Joseph, compagnon du père Maurice, 54.
- Picote, en 1702, 24.
- Pierre-Joseph, indien, donne des nouvelles du navire La Madeleine en 1801, 85 ; dans un triste état au lac Kénogami, 87 ; fait partie d'une brigade.

Pik8ar8ich, Natatach, Indien, travaille à construire le presbytère du père Laure, 33.

Pilote, Jean, ouvrier, construit la chapelle du père Laure, 34.

Pinguet de Vaucour, Jacques, 33, 35.

Porcs-Epics, Sauvages, 11; le lac Saint-Jean est leur pays, 11.

Port-au-Persil, 109.

Poste de traite de Chicoutimi, 14; sa construction en 1676, 15; son importance, 16; on y construit un nouveau magasin en 1702, 23; le père Pierre Laure y bâtit un presbytère, 33; ses dimensions, 33; une nouvelle chapelle, 34; d'après le père Coquart en 1750, 56; fin du poste de traite en 1856.

Poste de Traite chez les Mistassins, 63.

Poste de Traite à Chom8cho8an, 66, 88.

Poste de Traite de la Pointe-Bleue, 65; réserve indienne, 112; les agents de la Compagnie du Nord-Ouest le visitent, 93.

Prévost, Jacques, 13.

Provencher, Sébastien, coureur des bois, 12.

Problème agricole des Canadiens-Français en 1800-1840, 100.

Quartier, Paul, ouvrier, répare la chapelle du père de Crespieu en 1702, 23.

Racet, Jean, 33.

Ramsay, Georges, Lord Dalhousie, 104.

Rapport des Commissaires en décembre 1828, 105.

Radin, le chemin de, 82.

Relation du père Pierre Laure écrite en 1730 à Chicoutimi, extraits de cette relation, 42; son importance, 44; comment elle fut retrouvée, 45.

Riverin, Antoine, assiste à l'inhumation des restes du père Coquart à Tadoussac, le 26 juin 1793, 68.

Rivière-aux-Rats-Musqués, bon territoire de chasse, 82.

Riverin, le sieur Denis, secrétaire de l'intendant Duchesneau, 18; son mémoire à Colbert, 18; prend la sous-ferme de Tadoussac en 1710, 25; sa mort en 1717, 26.

Rouillard, N., capitaine du navire Le Saint-Etienne, 53.

Roy, Abbé Jean-Joseph, missionnaire des Postes du Roy, fait la translation des restes du père Coquart, 68.

Saguenay, rivière, passage vers la Baie d'Hudson, 12; carte de la rivière Saguenay par le père Laure, 46; la navigation à voile sur le Saguenay, 44.

St-Augustin, Bienheureuse Catherine de, 19.

St-Cyrille de Normandin, 20.

Saint-Etienne, Le, navire, est à Chicoutimi en 1740, 54.

St-Ignace, Rév. Mère Supérieure des Hospitalières de Québec, 19.

Saint-Jérôme, paroisse, 20.

Saint-Vallier, Mgr de, 30.

Sainte-Catherine, La, navire, est à Chicoutimi en 1676, 14.



**Second Registre de Tadoussac, 14.**

Séminaire de Québec, possède dans ses Archives un très beau livre de prières du père Pierre Laure, 37.

Sept-Iles, le père Maurice y fait bâtir une chapelle, 55.

Shaw, Angus, ses trois visites au poste de Chicoutimi en 1802, 1803, 1804, 94 ; remplacé par James Mc Kenzie, 98.

Société des Vingt-et-un, 106, 108.

Société Historique du Saguenay, sa collection de cartes, 46, 72.

Soeurs du Bon Pasteur de Québec, possèdent un crucifix sculpté par le père Laure, 48.

Speck, Frank G., ethnologue, son témoignage sur la science du père Laure, 43.

Stuart, David, 71 ; en visite à Chicoutimi le 7 juillet 1802, 93 ; nommé commissaire en 1828, 104.

Sucre d'érable, à Chicoutimi en 1800, 79.

Taché, Charles, ancien commis au poste de Chicoutimi, 97.

Taché, Jean-Baptiste, nommé commis au poste de Chicoutimi, 97 ; sa biographie, 97, 98.

Taché, Paschal-Jacques, Seigneur de Kamouraska ; sa biographie et son rôle comme commis au poste de Chicoutimi, 65 ; son témoignage devant la Chambre d'Assemblée, 101.

Tadoussac, 12, 61.

Terres-Rompues, 46 ; établissement de François Verreault, 91.

Traite de Tadoussac, presque ruinée, 18 ; obtenue par Denis Riverin, 18 ; Denis Riverin la prend en sous-ferme en 1710, 23 ; attribuée au sieur Etienne Cugnet en 1740, 53 ; attribuée à Thomas Dunn et à John Gray en 1762 jusqu'à 1777, 59.

Traite des fourrures à Chicoutimi, très fructueuse en 1677, 16 ; exploitée par les associés Denis Riverin et François Hazeur en 1701, 22.

Tamurini, père, s.j., Général à Rome, 47.

Tranquille, Louis, va faire du sucre d'érable au Vieux-Village, 79 ; marmiton et chasseur, etc., 82.

Tremblay, Alexis « picoté », 107.

Tremblay, abbé Didyme, 20.

Tremblay, Etienne, assiste à la mort du père Claude Coquart, 61 ; assiste à son inhumation à Tadoussac, 68.

Tremblay, Louis, assiste à l'inhumation du père Coquart, 68.

Tsherinu, Ambroise, Indien. Sa femme fait partie d'une brigade, 89.

Tshishenapen, Basil, Indien, député auprès de Lord Elgin en 1848, 109.

Utshemau, Indien, fait partie d'une brigade, 89.

Vallée, Abbé Jean-Baptiste, 20.

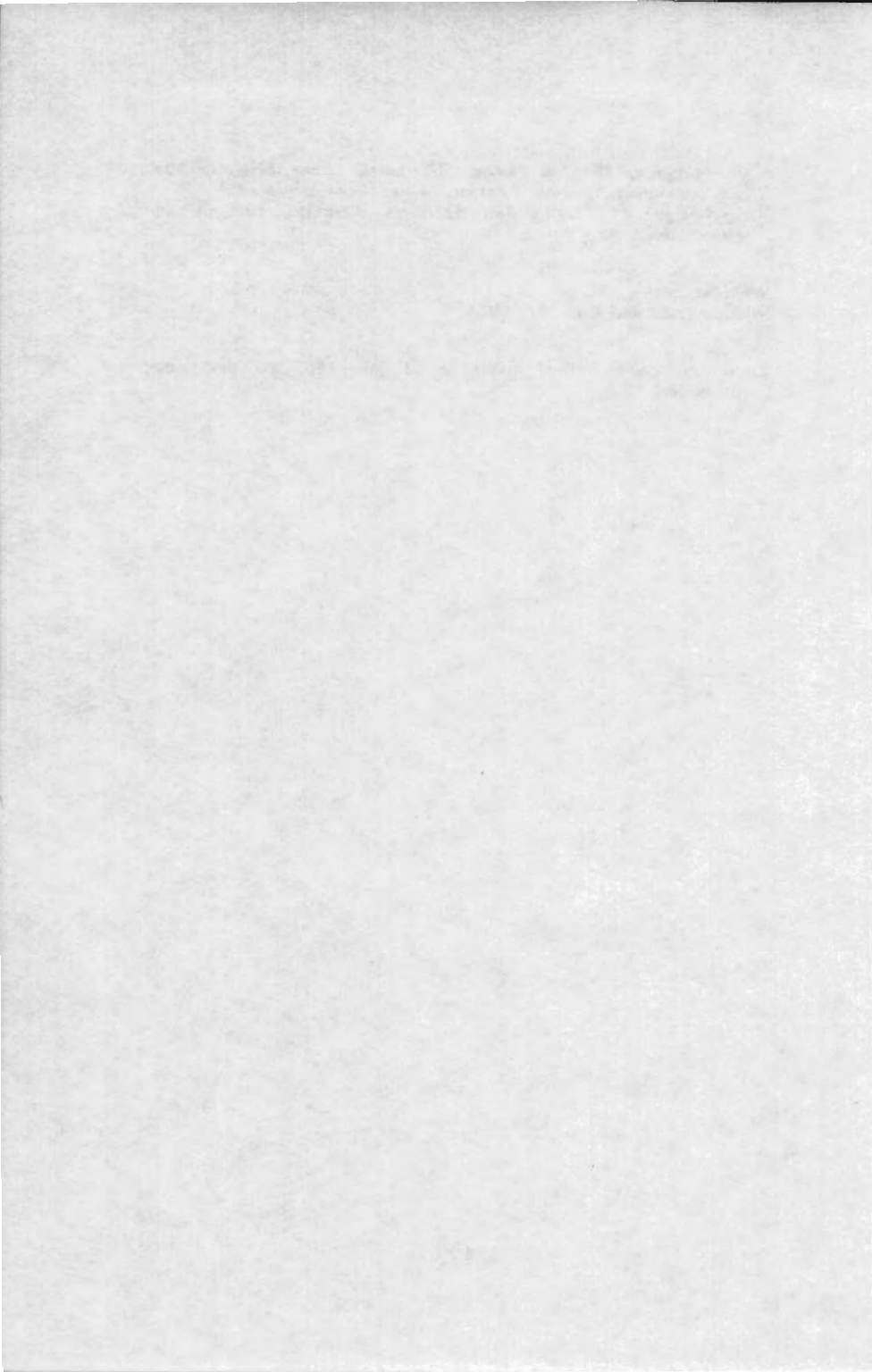
Verreault, François, 75 ; présent à l'inhumation d'un noyé le 29 juin, à Chicoutimi, en 1788, 67 ; son établissement aux Terres-Rompues, 75 ; sa biographie, 75 ; le chasseur, 81 ; conduit

une brigade, 86; sa femme fait partie d'une brigade, 89;  
son témoignage devant l'Assemblée du Bas-Canada, 101.  
Vieux-Village, 79; on y fait du sucre d'érable; l'énigme du  
Vieux-Village, 82.

Williams, Jenkin, 58.

William Price and Co., 107, 108.

Zachariah, jeune indien, meurt le 23 juin 1803 au poste de  
Chicoutimi, 93.



## TABLE DES MATIÈRES

### CHAPITRE PREMIER

Les Origines (1647-1720) .....	11
--------------------------------	----

### CHAPITRE DEUXIÈME

Le Père Pierre Laure (1720-1740) .....	29
--	----

### CHAPITRE TROISIÈME

D'une Couronne à l'autre (1740-1800) ....	53
---	----

### CHAPITRE QUATRIÈME

La Vie quotidienne (1800-1856) .....	71
--------------------------------------	----

### CHAPITRE CINQUIÈME

Les Dernières Années (1805-1856) .....	97
--	----

**Achévé d'imprimer**  
**sur les presses de « L. Ed. Marquis Ltée »**  
**le douze mars mil neuf cent soixante et onze**  
**pour « Les Editions Leméac Inc. »**